
Mémoire de fin d'études : "Lucien Kroll : Architecture et contre-culture dans les années soixante"

Auteur : Philippart, Julien

Promoteur(s) : Dawans, Stephane

Faculté : Faculté d'Architecture

Diplôme : Master en architecture, à finalité spécialisée en art de bâtir et urbanisme

Année académique : 2020-2021

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/12533>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative" (BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Lucien

KROLL

architecture et contre-culture dans les années soixante

ANNEXES

ANNEXES

- Arrêté d'inscription sur liste de sauvegarde • 28 pages.
- HENRION Colette, -. « Essai de clarification de la notion d'architecture organique. Elements pour une « anarchitecture intégrale » ». -. • 7 pages.
- VAN DER REE Peter, -. « L'homme et la nature comme source d'inspiration ». -. • 8 pages.



ARRIVÉ

89687

8 JAN. 2021

urban.brussels

1

CADC
UCLouvain

Contact Bruxelles Urbanisme et Patrimoine Direction Patrimoine Culturel Catherine Leclercq T 02 432 83 60 cleclercq@urban.brussels	Université Catholique de Louvain Place de l'Université, 1 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve Recommandé avec accusé de réception
Notre réf. Votre réf.	2278-0064
Concerne	Inscription sur la liste de sauvegarde comme site l'ensemble formé par les immeubles de la Mémé, la Mairie et l'école Chapelle-aux-champs, le restaurant universitaire, le bâtiment œcuménique, la station de métro et la promenade de l'Alma, le patio et le petit restaurant, ainsi que leurs abords à Woluwe-Saint-Lambert.
Annexe	Arrêté + annexes
Bruxelles	07 -01- 2021

Madame, Monsieur,

Par la présente j'ai l'honneur de vous notifier la décision du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 22 octobre 2020 inscrivant sur la liste de sauvegarde comme site l'ensemble formé par les immeubles de la Mémé, la Mairie et l'école Chapelle-aux-champs, le restaurant universitaire, le bâtiment œcuménique, la station de métro et la promenade de l'Alma, le patio et le petit restaurant, ainsi que leurs abords à Woluwe-Saint-Lambert.

Une copie certifiée conforme de l'arrêté et ses annexes est jointe à la présente (article 212, § 1er du Code bruxellois de l'Aménagement du Territoire – CoBAT).

Par cette décision, le Gouvernement souhaite reconnaître officiellement la valeur patrimoniale de vos biens. Sur base d'une analyse minutieuse, mes services ont mis en évidence le caractère particulièrement remarquable de votre/vos bien/s dû à son/leur intérêt historique, artistique, scientifique et esthétique, comme vous pourrez le lire dans l'annexe de l'arrêté ci-joint.

En tant que propriétaire vous êtes tenu d'informer les éventuels locataires du bien, les occupants ou toute personne chargée ou autorisée à effectuer des travaux dans votre bien, de la décision du Gouvernement, dans un délai de quinze jours à dater de la réception de la présente (article 212, § 2 du CoBAT).

Les effets de l'inscription sur la liste de sauvegarde suivent le bien en quelques mains qu'ils passent et l'inscription sur la liste de sauvegarde devra être mentionnée dans tout acte de transfert du bien et dans la publicité qui en est faite.

L'inscription définitive sur la liste de sauvegarde d'un bien lui confère un statut d'exception, accompagné d'avantages accordés par la Région, comme l'exonération du précompte immobilier, sous certaines conditions, la possibilité d'obtenir des autorisations pour une plus large palette d'affectations en dérogation aux prescriptions urbanistiques en vigueur, afin de favoriser la réutilisation du patrimoine architectural (prescription générale 0.8 du PRAS), ou une attention accrue des services d'intervention d'urgence (SIAMU) en cas de sinistre.

Pour l'entretien et la restauration de votre bien, vous profiterez également d'un suivi et de conseils par une équipe de professionnels à votre écoute. Vous pourrez ainsi bénéficier de notre réseau de spécialistes en matière de patrimoine et de la réalisation d'études subventionnées sur votre bien.

Certaines responsabilités sont le corollaire de ces avantages, afin de garantir la pérennité des qualités qui les ont justifiés. Vous avez ainsi l'obligation de maintenir votre bien en bon état.

Tous les actes et travaux à votre bien, en ce compris les changements d'affectation sans travaux, nécessitent l'introduction d'une demande de permis d'urbanisme dit « unique », traitant à la fois les aspects relatifs à l'urbanisme et à la conservation du patrimoine. Tous les permis uniques sont traités et délivrés par le Fonctionnaire délégué au niveau régional.

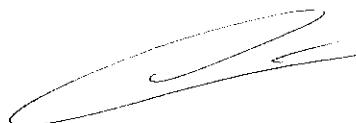
La Direction Patrimoine Culturel est dès à présent à votre disposition. Les informations et les formulaires quant aux travaux et aux subventions pour travaux de conservation sont disponibles sur demande (restauration@urban.brussels – 02/ 432 84 31 – 02/432 95 94), ou en ligne sur notre site internet www.patrimoine.brussels.

Possibilités de recours

Une requête en annulation, une demande de suspension ou une demande de mesures provisoires peuvent être introduites devant le Conseil d'Etat (rue de la Science, 33 à 1040 Bruxelles) dans les soixante jours de la présente notification (articles 14, 17 et 18 des lois coordonnées sur le Conseil d'Etat).

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Au nom du Ministre,



Thierry Wauters

Directeur

BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

Besluit van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering



BESLUIT VAN DE BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING TOT INSCHRIJVING OP DE BEWAARLIJST ALS LANDSCHAP VAN HET GEHEEL GEVORMD DOOR DE GEBOUWEN VAN LA MÉMÉ, LA MAIRIE EN DE SCHOOL CHAPELLE-AUX-CHAMPS, HET UNIVERSITEITSRESTAURANT, HET OECUMENISCHE GEBOUW, HET METROSTATION EN DE ALMAWANDELING, DE PATIO EN HET KLEINE RESTAURANT, EVENALS HUN OMGEVING, TE SINT-LAMBRECHTS-WOLUWE

De Brusselse Hoofdstedelijke Regering,

Gelet op het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening (BWRO), artikelen 210 en 211;

Gelet op het besluit van 15 november 2018 tot instelling van de procedure tot inschrijving op de bewaarlijst als landschap van het geheel, gevormd door de gebouwen La Mémé, La Mairie en de school Chapelle-aux-Champs, het universiteitsrestaurant, het oecumenische gebouw, het metrostation en de Almawandeling, de patio en het kleine restaurant, evenals hun omgeving, in Sint-Lambrechts-Woluwe, en tot niet-instelling van de beschermingsprocedure van dit landschap en van een deel van het Parc des Buttes;

Gelet op de kennisgeving van het eerder genoemde besluit bij het college van burgemeester en schepenen van de gemeente Sint-Lambrechts-Woluwe op 22 januari 2019;

Gelet op de kennisgeving van hetzelfde besluit aan de eigenaar, de Université Catholique de Louvain (UCL), op 22 januari 2019;

Gelet op de kennisgeving van het genoemde besluit aan de Maatschappij voor Intercommunaal Vervoer te Brussel (MIVB), de beheerder van het station Alma, op 22 januari 2019;

De bemerkingen van de MIVB:

Overwegende dat de Maatschappij voor Intercommunaal Vervoer te Brussel (MIVB) haar bemerkingen meegedeeld heeft in een schrijven van 6 maart 2019, hetzij binnen de

REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale

ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE INSCRIVANT SUR LA LISTE DE SAUVEGARDE COMME SITE L'ENSEMBLE FORMÉ PAR LES IMMEUBLES DE LA MÉMÉ, LA MAIRIE ET L'ÉCOLE CHAPELLE-AUX-CHAMPS, LE RESTAURANT UNIVERSITAIRE, LE BÂTIMENT OECUMÉNIQUE, LA STATION DE MÉTRO ET LA PROMENADE DE L'ALMA, LE PATIO ET LE PETIT RESTAURANT, AINSI QUE LEURS ABORDS, À WOLUWE-SAINT-LAMBERT

Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale,

Vu le Code bruxellois de l'Aménagement du Territoire (CoBAT), articles 210 et 211 ;

Vu l'arrêté du 15 novembre 2018 entamant la procédure d'inscription sur la liste de sauvegarde comme site de l'ensemble formé par les immeubles de la Mémé, la Mairie et l'école Chapelle-aux-Champs, le restaurant universitaire, le bâtiment oecuménique, la station de métro et la promenade de l'Alma, le patio et le petit restaurant, ainsi que leurs abords, à Woluwe-Saint-Lambert, et n'entamant pas la procédure de classement de ce site et d'une partie du Parc des Buttes ;

Vu la notification de l'arrêté précité au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Woluwe-Saint-Lambert, le 22 janvier 2019 ;

Vu la notification du même arrêté au propriétaire, l'Université Catholique de Louvain (UCL), le 22 janvier 2019 ;

Vu la notification de l'arrêté précité à la Société des Transports Intercommunaux Bruxellois (STIB), gestionnaire de la station Alma, le 22 janvier 2019 ;

Les observations de la STIB :

Considérant que la Société des Transports Intercommunaux Bruxellois (STIB) a fait connaître ses observations dans un courrier daté du 06 mars 2019, soit dans le délai prévu



termijn die voorzien wordt in artikel 210, § 5, van het BWRO, en dat ze als volgt samengevat kunnen worden:

- de MIVB is tevreden met de inschrijving op de bewaarlijst van het metrostation Alma, want deze procedure is minder dwingend dan een beschermingsmaatregel, die de aanpassingen aan het metrostation onmogelijk gemaakt zou hebben, terwijl ze nochtans noodzakelijk zijn als gevolg van de evolutie en van de geldende normen;
- de MIVB herinnert eraan dat ze in al haar interventies aan haar stations steeds bijzondere zorg besteed heeft aan de architecturale kwaliteit, aan de integratie en aan de vrijwaring van de kunstwerken, en dat ze van deze politiek niet zal afwijken, want deze is een onbetwistbaar kwaliteitsvol onderdeel van haar netwerk van metrostations, maar dat dit werk enkel mogelijk is in een niet-strikt kader;
- ze herinnert er ook aan dat de perfecte integratie van architect Kroll in de verschillende renovatieprojecten wijst op het bijzondere belang en de onverdroten wil om deze architectuur, die zo specifiek is in het station Alma, te behouden, en ze zelfs nog steeds te laten evolueren, dat deze architectuur zelf een evolutief karakter heeft;
- ze erkent het opmerkelijke karakter van de architectuur van het atelier Kroll in het station Alma, die een bewaarmaatregel ontegensprekelijk verantwoordt;
- ze wijst erop dat een metrostation van nature een constructie is die dient te evolueren, met name door de evolutie van de Belgische en de Europese normen, van de nieuwe technische vereisten, van de toegankelijkheid en de veiligheid en van de uitbatingsrestricties;
- ze spreekt zich gunstig uit over het voorstel tot inschrijving op de bewaarlijst van het station Alma, voor zover de vereisten qua toegankelijkheid, veiligheid en uitbatingsvooraarden in aanmerking genomen worden;

par l'article 210 § 5 du CoBAT, et que celles-ci peuvent être résumées comme suit :

- la STIB se réjouit de la mesure d'inscription sur la liste de sauvegarde de la station de métro Alma en ce que cette procédure est moins contraignante qu'une mesure de classement qui aurait rendu impossible des adaptations indispensables de la station de métro en fonction de l'évolution et des normes en vigueur ;
- la STIB rappelle que dans toutes les interventions qu'elle apporte à ses stations, elle a toujours accordé un soin particulier à la qualité architecturale, à l'intégration et à la préservation des œuvres d'art et qu'elle ne compte pas s'écarte de cette politique qui est un élément qualitatif incontesté de son réseau de station de métro, mais que ce travail ne peut se faire que dans un cadre non rigide ;
- elle rappelle également que la parfaite intégration de l'architecte Kroll dans les différents projets de rénovation démontre l'intérêt particulier et la volonté en continu de pérenniser cette architecture spécifique à la station Alma, voire davantage même à continuer à la faire évoluer, que cette architecture elle-même se veut évolutive ;
- elle reconnaît le caractère remarquable de l'architecture de l'atelier Kroll à la station Alma, justifiant incontestablement une mesure de protection ;
- elle rappelle qu'une station de métro est par nature une construction appelée à évoluer, notamment en fonction de l'évolution des normes belges ou européennes, des nouveaux impératifs techniques, d'accessibilité et de sécurité et des contraintes d'exploitation ;
- elle se prononce favorablement sur la proposition d'inscription sur la liste de sauvegarde de la station Alma pour autant que soient prises en compte ces exigences en matière d'accessibilité, de sécurité et de contraintes d'exploitation ;



- ze stelt voor dat de vrijwaring van de vervoerstunnel als dusdanig en van de technische lokalen uitgesloten wordt, want ze hebben geen erfgoedwaarde, om de indiening van een unieke vergunning voor interventies in deze zone te vermijden;

De bedenkingen en opmerkingen van de UCL, eigenaar:

Wat de bewaarmaatregel betreft:

Overwegende dat de UCL, eigenaar, haar bedenkingen en opmerkingen bekendgemaakt heeft in een schrijven van 6 maart 2019, binnen de termijn dus, bepaald in artikel 210; § 5, van het BWRO; dat hierin gesteld wordt dat dit schrijven als een aanvulling beschouwd moet worden bij dat van 18 maart 2018 naar aanleiding van de kennisgeving van de aktenname van het beschermingsvoorstel van de KCML, en dat deze bedenkingen en opmerkingen als volgt samengevat kunnen worden:

- de UCL, die het bijzondere en originele karakter in de architectuurgeschiedenis van de goederen niet in twijfel trekt, oordeelt dat deze goederen op een andere, meer adequate manier beschermd kunnen worden;
- de UCL verwijst naar haar nauwe banden met de vzw CUSL en benadrukt het belang van het ontwerp van het nieuwe gebouw van het Institut Roi Albert II (project IRA II) en het renovatie- en heropbouwproject van de Cliniques zelf (Programme Hôpital 2025); dat het project IRA II, waarvoor een vergunningsaanvraag ingediend werd, zich in de groene zone van het Parc des Buttes dient te vestigen, waarvoor voorwaarden opgelegd worden in artikel 3 van het besluit van 15 november 2018;
- de UCL herinnert eraan dat het project IRA II de erfgoedkenmerken van de gebouwen van het Atelier Lucien en Simone Kroll niet zal schaden, maar deze zelfs zal opwaarderen, dat het nieuwe gebouw het ziekenhuis fysisch en visueel dichter bij de metro, de woningen en de handelszaken brengt;
- de UCL benadrukt dat een vrijwaringsmaatregel beperkt moet blijven tot de goederen die op geen andere manier gevrijwaard kunnen worden, en stelt vast dat de goederen die op de bewaarlijst ingeschreven zullen worden, in voorliggend geval nu al gevrijwaard zijn (La Mémé en La Mairie zijn opgenomen in de inventaris van

- elle propose d'exclure de la protection le « tube de transport » en tant que tel ainsi que les locaux techniques qui ne présentent pas d'intérêt patrimonial, et ce afin d'éviter l'introduction d'un permis unique pour des interventions dans cette zone ;

Les observations et remarques de l'UCL, propriétaire :

En ce qui concerne la mesure de protection :

Considérant que l'UCL, propriétaire, a fait connaître ses observations et remarques dans un courrier daté du 06 mars 2019, soit dans le délai prévu par l'article 210 § 5 du CoBAT, qu'il y est précisé que ce courrier doit être considéré comme complémentaire à celui adressé le 18 mai 2018 suite à la notification de la prise d'acte de la proposition de classement introduite par la CRMS, et que ces observations et remarques peuvent être résumées comme suit :

- l'UCL, qui ne conteste pas le caractère particulier et original dans l'histoire de l'architecture des biens, estime que ces derniers pourraient être protégés autrement de manière plus adéquate ;
- l'UCL rappelle les liens étroits qui l'unissent à l'asbl CUSL et insiste sur l'importance du projet du nouveau bâtiment de l'Institut Roi Albert II (projet IRA II) et sur le projet de rénovation et reconstruction des Cliniques elles-mêmes (Programme Hôpital 2025) ; que le projet IRA II, dont une demande de permis a été déposée, doit trouver à s'implanter dans la zone verte du « Parc des Buttes » pour lequel des conditions sont imposées par l'article 3 de l'arrêté du 15 novembre 2018 ;
- l'UCL rappelle que le projet IRA II ne pénalisera pas les caractéristiques patrimoniales des bâtiments de l'Atelier Lucien et Simone Kroll, mais, au contraire, les mettra en valeur, que le nouveau bâtiment permettra de rapprocher physiquement et visuellement la clinique du métro, des logements et des commerces ;

- l'UCL souligne qu'une mesure de protection doit rester limitée aux biens qui ne peuvent être protégés autrement, et constate qu'en l'espèce les biens visés par l'inscription sur la liste de sauvegarde sont d'ores et déjà protégés (La Mémé et la Mairie sont inscrits à l'inventaire du Patrimoine immobilier) ou, à tout le moins gérés (programme de gestion patrimoniale mis en



het bouwkundig erfgoed) of minstens beheerd worden (erfgoedbeheerprogramma van de UCL voor haar goederen, rekening houdend met het evolutieve karakter van deze gebouwen);

- de UCL herhaalt dat het Parc des Buttes niet met zekerheid een werk is van Simone en Lucien Kroll, en dat het - zoals ook blijkt uit het besluit van 15 november 2018 - niet aangelegd werd zoals gepland;

- de UCL is van oordeel dat de vrijwaringsmaatregel niet verenigbaar is met de basisidee van het architecturale concept van het project van het Atelier S. en L. Kroll, die steunt op een participatieve en evolutieve geest, wat overigens blijkt uit het besluit van 15 november 2018;

- hoewel de Regering de noodzaak van de soepelheid toegeeft, die trouwens aan de basis ligt van de keuze van de bewaarmaatregel (inschrijving op de bewaarlijst), oordeelt de UCL dat louter de verplichting om het goed in een goede staat van bewaring te behouden, nog te dwingend en te strak is ten opzichte van de betreffende goederen;

- voor de UCL vereist het evolutieve karakter van de gebouwen het gebruik van bewaartools die naargelang van de vastgestelde noden eventueel aangepast kunnen worden in overleg met de bewoners, de UCL, de KCML, de gemeente en de gewestelijke administratie, wat met de inschrijving op de bewaarlijst niet mogelijk is;

- de UCL is van mening dat de goederen niet in gevaar verkeren;

- het onderhoud van de goederen is complex en vereist grondige bouwkundige denkoeferingen, zowel op technisch als op esthetisch vlak, wat de technische en esthetische keuzes van de uit te voeren werken bemoeilijkt; de tussenkomst van specialisten is noodzakelijk; de inschrijving op de bewaarlijst zal onvermijdelijk tot vertraging leiden in de uitvoering van deze onderhoudswerken, gelet op de voorafgaande studies en de aanvragen tot unieke vergunningen die vereist zullen zijn;

- een inschrijving op de bewaarlijst van de site van Le Mémé is niet verenigbaar met de stedenbouwkundige ontwikkeling die de gewestelijke en gemeentelijke overheden wensen;

- dat deze bewaarmaatregel in strijd is met de Europese Landschapsconventie, want het

œuvre par l'UCL pour ses biens, tenant compte du caractère évolutif de ces bâtiments) ;

- l'UCL rappelle que le « Parc des Buttes » n'est pas de manière certaine l'œuvre de Simone et Lucien Kroll, et comme le confirme l'arrêté du 15 novembre 2018, n'a pas été aménagé tel que prévu ;

- l'UCL estime que la mesure de protection n'est pas compatible avec l'idée fondatrice du concept architectural du projet de l'Atelier S. et L. Kroll, basé sur un esprit participatif et évolutif, ce que reconnaît d'ailleurs l'arrêté du 15 novembre 2018 ;

- bien que le Gouvernement admette l'exigence de souplesse que justifie d'ailleurs le choix de la mesure de protection (Inscription sur la liste de sauvegarde), l'UCL considère que la seule obligation de maintenir le bien en bon état de conservation demeure encore trop contraignante et trop rigide par rapport aux biens concernés ;

- pour l'UCL le caractère évolutif des bâtiments requiert le recours à des instruments de protection sujets à adaptation en fonction des besoins définis, le cas échéant, en concertation avec les occupants, l'UCL, la CRMS, la Commune et l'administration régionale, ce que ne permet pas l'inscription sur la liste de sauvegarde ;

- l'UCL estime que les biens ne sont pas en « danger » ;

- l'entretien des biens est complexe et requiert de profondes réflexions architecturales, tant d'un point de vue technique qu'esthétique, ce qui rend difficile les choix techniques et esthétiques des travaux à réaliser ; l'intervention de spécialistes est indispensable ; l'inscription sur la liste de sauvegarde entraînera inévitablement un retard dans l'exécution de ces travaux d'entretien du fait notamment des études préalables et des demandes de permis uniques qui seront requises ;

- une inscription sur la liste de sauvegarde du site de la « Mémé » n'est pas compatible avec le développement urbanistique voulu par les autorités régionales et communales ;

- que cette mesure de protection contredit la Convention européenne du paysage, la



landschapskarakter van de campus is het gevolg van een wisselwerking tussen de constructies van Kroll en de andere verwezenlijkingen in verschillende periodes en bouwstijlen;

- de UCL stelt dat er alternatieven bestaan die beter conform zijn met de basisidee van het project van het Atelier S. en L. Krol en de stedenbouwkundige ontwikkeling van de site; ze stelt de oprichting voor van een denkgroep, een beheer en een opvolgingscomité, die de taak hebben het renovatieproject van de gebouwen te analyseren, de kostprijs van de werken te evalueren, prioriteiten te bepalen en verschillende fasen in het werk, evenals elke aangepaste bewaarmaatregel, voor te stellen; op basis van de analyse van dit comité dient de UCL de nodige budgetten te kunnen voorzien in zijn investeringsplan;

- de UCL zou zich in bijkomende orde kunnen aansluiten bij de bescherming als monument van de gevel, het dak en de onmiddellijke omgeving van enkel het gezondheidshuis La Mémé, dat het meest emblematische gebouw op de site is;

Wat de voorwaarden betreft bij de afgifte van de vergunning, betreffende de beslissing om de beschermingsprocedure van de site en van een deel van het Parc des Buttes, bedoeld in het besluit van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering van 15 november 2018, niet in te leiden:

- is de UCL van mening dat de voorwaarde bij de afgifte van de vergunning betreffende de beslissing tot niet-instelling van de beschermingsprocedure van de site en van een deel van het Parc des Buttes, nl. een landschapsplan voorzien in de geest van de aanleg van de omgeving door Kroll (inheemse boomsoorten, werk op het microrelief), in het bijzonder op de strook tussen IRA II en de gevel van het universiteitsrestaurant, niet verantwoord is, want de ingediende vergunningsaanvraag beantwoordt al aan de doelstelling van kwaliteitsvolle integratie van de projecten IRA II en van de heraanleg van het Parc des Buttes, met het behoud van een aanzienlijke groene omgeving en de herdefinitie van de uitzichten en van de relaties met de gebouwen die door het atelier S. en L. Kroll ontworpen werden;

caractère de paysage du campus résultant de l'interrelation des constructions de Kroll avec les autres réalisations des différentes époques et styles architecturaux ;

- l'UCL estime qu'il existe des alternatives plus conformes à l'idée fondatrice du projet de l'Atelier S. et L. Kroll et au développement urbanistique du site, et propose la création d'un groupe de réflexion, comité de gestion et suivi ayant pour missions d'analyser le projet de rénovation du bâtiments, évaluer les coûts des travaux, arrêter des priorités et proposer des phasages de travaux ainsi que toute autre mesure de protection adaptée ; sur base de l'analyse de ce comité permettre à l'UCL de prévoir dans son plan d'investissement les budgets nécessaires ;

- l'UCL pourrait, à titre très subsidiaire, se rallier au classement comme monument de la façade, de la toiture et des abords immédiats de la seule maison médicale dite « Mémé », bâtiment le plus emblématique du site ;

En ce qui concerne les conditions à la délivrance du permis associées à la décision de non ouverture de la procédure de classement du site et d'une partie du « Parc des Buttes » visé par l'arrêté du Gouvernement bruxellois du 15 novembre 2018 :

- l'UCL estime que la condition à la délivrance du permis associées à la décision de non ouverture de la procédure de classement du site et d'une partie du « Parc des Buttes », consistant à prévoir un plan paysager dans l'esprit de l'aménagement des abords par Kroll (essences indigènes, travail sur le micro-relief), en particulier sur la bande de terrain située entre l'IRA II et la façade du restaurant universitaire, n'est pas justifiée car la demande de permis introduite permet déjà de rencontrer l'objectif d'intégration qualitative des projets de l'IRA II et du réaménagement du « Parc des Buttes » en maintenant un environnement végétal important et en requalifiant les vues ainsi que les relations avec les bâtiments conçus par l'Atelier S. et L. Kroll ;



Overwegende dat de doelstellingen en de opmerkingen van de UCL in haar schrijven van 18 mei 2018, naar aanleiding van de kennisgeving van de aktenname van het beschermingsvoorstel, ingediend door de KCML, voldaan werden in het besluit van 15 november 2018;

Overwegende dat op de bijkomende bedenkingen en opmerkingen van de UCL in haar schrijven van 6 maart 2019 als volgt geantwoord kan worden:

De vrijwaring maakt een erkenning van dit opmerkelijke erfgoed mogelijk.

Overwegende dat de inschrijving op de bewaarlijst gebeurt in overeenstemming met artikel 2 van het BWRO, dat als volgt luidt: "De ontwikkeling van het Gewest, samen met de ordening van zijn grondgebied, wordt nagestreefd om, op een duurzame manier, tegemoet te komen aan de sociale, economische, patrimoniale en milieu- en mobiliteitsbehoeften van de gemeenschap (...)" ;

Dat artikel 3 van het BWRO als volgt luidt: "Bij de tenultvoerlegging van dit Wetboek stellen de administratieve instanties alles in het werk om de sociale en economische vooruitgang met de kwaliteit van het leven te verzoenen, en de inwoners van het Gewest ervan te verzekeren dat een harmonieuze ordening in acht wordt genomen";

Overwegende dat de Regering de verschillende behoeften en belangen van de gemeenschap in aanmerking moet nemen en tegen elkaar moet afwegen; dat zij oordeelt dat de sociale, economische, patrimoniale en milieu- en mobiliteitsbehoeften van de gemeenschap vervuld worden door de inschrijving als landschap van de gebouwen en hun omgeving op de bewaarlijst;

Overwegende dat de erfgoedwaarde van de realisaties van Kroll unaniem erkend wordt, dat de site ontzegensprekelijk een bijzonder opmerkelijk goed is op gewestelijk niveau en dat het internationaal erkend wordt;

Overwegende dat, gezien deze grote erfgoedwaarde, het aannemen van een wettelijke vrijwaringsmaatregel in het kader van het BWRO in de eerste plaats een erkenning is van zijn unieke en uitzonderlijke karakter; dat de inschrijving op de bewaarlijst een opvolging en begeleiding en opvolging door specialisten garandeert;

Considérant que les observations et remarques formulées par l'UCL dans son courrier du 18 mai 2018 suite à la notification de la prise d'acte de la proposition de classement introduite par la CRMS, ont été rencontrées dans l'arrêté du 15 novembre 2018 ;

Considérant que les observations et remarques complémentaires formulées par l'UCL dans son courrier daté du 06 mars 2019 peuvent être rencontrées comme suit :

La sauvegarde permet une reconnaissance de ce patrimoine remarquable.

Considérant que l'inscription sur la liste de sauvegarde est mise en œuvre dans le respect de l'article 2 du CoBAT, qui énonce que « le développement de la Région, en ce compris l'aménagement de son territoire, est poursuivi pour rencontrer de manière durable les besoins sociaux, économiques, patrimoniaux et environnementaux et de mobilité de la collectivité » ;

Que l'article 3 du CoBAT précise que « dans la mise en œuvre du présent Code, les autorités administratives s'efforcent de concilier le progrès social et économique et la qualité de la vie en garantissant aux habitants de la Région le respect d'un aménagement harmonieux » ;

Considérant que le Gouvernement doit prendre en considération et mettre en balance les différents besoins et intérêts de la collectivité ; qu'il estime que les besoins sociaux, économiques, patrimoniaux et environnementaux et de mobilité de la collectivité sont rencontrés dans le cadre d'une mesure d'inscription sur la liste de sauvegarde comme site des bâtiments et de leurs abords ;

Considérant que l'intérêt patrimonial des réalisations de Kroll est unanimement reconnu, que le site est incontestablement un bien particulièrement remarquable au niveau régional et reconnu internationalement ;

Considérant que, eu égard à cette grande valeur patrimoniale, l'adoption d'une mesure de protection légale dans le cadre du Cobat, constitue avant tout une reconnaissance de son caractère unique et exceptionnel ; que l'inscription sur la liste de sauvegarde permet une reconnaissance de ce patrimoine remarquable et garantit un suivi et un accompagnement par des spécialistes ;



De site is evolutief door zijn ontwerp, zijn geschiedenis en zijn toekomstige noden.

Overwegende dat de inschrijving op de bewaarlijst meer soepelheid in het beheer toelaat omdat de verplichtingen dan beperkt zijn tot het behoud in goede staat (art. 214 van het BWRO), terwijl de bescherming bovendien elke afbraak, zelfs gedeeltelijk, gebruik of verandering van gebruik niet in overeenstemming met de erfgoedwaarden, of zijn verplaatsing verbiedt; dat de inschrijving op de bewaarlijst meer grote verbouwingen mogelijk maakt, zelfs de afbraak van sommige delen;

Overwegende dat deze maatregel toelaat de aard zelf van het werk van Kroll en zijn oorspronkelijk concept van de site die de participatieve geest en evolutie privilegeert te respecteren;

Overwegende dat de inschrijving op de bewaarlijst prioritair de herbestemming beoogt, de opwaardering en de respectvolle aanpassing van het erfgoed aan de hedendaagse noden van zijn gebruik en niet het absolute behoud van de oorspronkelijke situatie;

Overwegende dat de gekozen vrijwaringsmaatregel de aanpassing aan de nieuwe normen met betrekking tot energie, toegankelijkheid voor PBM's, de veiligheid en de mobiliteit moet toelaten en dit zowel voor de gebouwen als voor de infrastructuur (metrostation, school en haar koer) en publieke ruimten;

Overwegende dat de inschrijving op de bewaarlijst toelaat later een erfgoedbeheerplan tot stand te brengen, zowel op initiatief van de beheerder als op dat van het Gewest, conform de bepalingen in de artikelen 242/1 tot 242/14 van het BWRO;

Overwegende dat de Regering recent geopteerd heeft voor een bewarmaatregel voor andere emblematische hedendaagse goederen en landschappen (kantoorgebouw CBR, Royale Belge) met het oog op de erkenning van hun erfgoedwaarde, die evoluties en transformaties compatibel met de huidige noden van het Gewest en zijn inwoners toelaten;

Overwegende dat de eigenschappen van de 'hedendaagse' architectuur en van haar materialen vanaf de jaren 1960 en dan vooral van de grote gehelen, bijzondere vrijwaringsmaatregelen vereisen die moeten toelaten dat wijzigingen aan het goed kunnen gebeuren met respect voor de geest ervan;

Le site est évolutif de par sa conception, son histoire et ses besoins futurs.

Considérant que l'inscription sur la liste de sauvegarde permet plus de souplesse de gestion par ses obligations limitées au maintien en bon état (art. 214 du CoBAT), au contraire du classement qui interdit en outre toute démolition, même partielle, utilisation ou modification d'usage non conformes aux intérêts patrimoniaux, ou son déplacement ; que la sauvegarde permet d'envisager des transformations plus conséquentes, voire la démolition de certaines parties ;

Considérant que cette mesure permet de respecter la nature même de l'œuvre de Kroll et sa conception initiale du site qui priviliege l'esprit participatif et l'évolutivité ;

Considérant que l'inscription sur la liste de sauvegarde vise prioritairement la réaffectation, la mise en valeur et l'adaptation respectueuse du patrimoine aux besoins actuels de son usage, et non la conservation absolue de sa situation d'origine ;

Considérant que la mesure de protection choisie doit permettre l'adaptation aux nouvelles normes en matière énergétique, d'accès PMR, de sécurité et de mobilité, tant pour les bâtiments que les infrastructures (station de métro, école et sa cour) et espaces publics ;

Considérant que l'inscription sur la liste de sauvegarde permet de mettre en place ultérieurement un plan de gestion patrimoniale, tant à l'initiative du gestionnaire qu'à celle de la Région, conformément aux dispositions des articles 242/1 à 242/14 du CoBAT ;

Considérant que le Gouvernement a récemment opté pour une mesure de sauvegarde afin de protéger d'autres biens et sites contemporains emblématiques (immeubles de bureaux CBR, Royale Belge) dans un objectif de reconnaissance de leur intérêt patrimonial, permettant des évolutions et transformations compatibles avec les besoins actuels de la Région et de ses habitants ;

Considérant que les caractéristiques de l'architecture « contemporaine » et de ses matériaux à partir des années 1960 et en particulier des grands ensembles nécessitent d'adopter des mesures de protection permettant des modifications du bien tout en respectant l'esprit ;



Overwegende, voor wat specifiek het metrostation Alma betreft, dat de inschrijving op de bewaarlijst het architecturale aspect van het station betreft; dat de bewaarlijst het bouwkundige aspect van het station beoogt; dat het mogelijk is om binnen de bewaarmaatregel de nodige verbouwingen toe te staan, met behoud en opwaardering van de erfgoedelementen;

Overwegende, voor wat specifiek het metrostation Alma betreft, dat de inschrijving op de bewaarlijst niet de technische installaties betreft, met inbegrip van de technische lokalen en de vervoerstunnel, die deel uitmaken van de op de perrons afgebakende veiligheidszone;

Overwegende dat het eensluidende advies van de KCML voorzien wordt in het BWRO, in het kader van de procedure van de unieke vergunning, die van toepassing is op beschermd goed en op bewaard goed; dat dit advies enkel conform is voor interventies aan de gevrijwaarde delen en dat bepaalde categorieën van ingrepen ervan vrijgesteld kunnen worden bij regeringsbesluit met toepassing van de artikelen 98, § 2/1, en 177, § 4, van het BWRO dat eveneens voorziet in vrijstellingen van vergunningen voor kleine ingrepen;

De erfgoedwaarde als landschap

Overwegende dat de gebouwen op de campus van La Mémé, de metro en de omgeving een plek vormen met een grote ruimtelijke samenhang, en dus beantwoordt aan het begrip landschap zoals gedefinieerd in artikel 206, § 1, 1°, c) van het BWRO;

Overwegende dat de vrijwaring als landschap toelaat om het aanzicht van deze gebouwen en de open en halfopen ruimtes op globale wijze in aanmerking te nemen;

Overwegende dat in de geest van de makers, het geheel van gebouwen en omgeving van de campus La Mémé een gecombineerd werk moet zijn van de mens en de natuur; de natuur moet een rol spelen in de ontwikkeling van het landschap;

Dat voor architect Lucien Kroll 'alles landschap is' en dat de architect het 'landschap' ziet als een 'complexe omgeving, gevormd door veelvoudige, gekruiste, gelaagde beslissingen, nooit door onbuigzame, rechte, vereenvoudigde regels', volgens een 'langtermijnaanpak omdat die het verleden, het bestaande en het niet-uitgesprokene betreft als het stramien waarop

Considérant, en ce qui concerne plus particulièrement le métro Alma, que l'inscription sur la liste de sauvegarde vise l'aspect architectural de la station ; que la mesure de sauvegarde permet d'autoriser les aménagements nécessaires tout en conservant et valorisant les éléments patrimoniaux ;

Considérant, en ce qui concerne plus particulièrement le métro Alma, que l'inscription sur la liste de sauvegarde ne vise pas les installations techniques, en ce compris les locaux techniques ainsi que le « tube de transport » inclus dans la zone de sécurité délimitée sur les quais ;

Considérant qu'à ce titre, l'avis conforme de la CRMS est prévu par le CoBAT dans le cadre de la procédure de permis unique qui s'applique tant aux biens classés que sauvegardés ; que toutefois, cet avis n'est conforme que sur les interventions portant sur les parties protégées, et que certaines catégories d'interventions peuvent en être dispensées par arrêté du Gouvernement pris en application des articles 98, § 2/1 et 177 § 4 du CoBAT qui prévoit également des dispenses de permis pour de petites interventions ;

L'intérêt patrimonial en tant que site.

Considérant que les immeubles du campus de la Mémé, le métro et leurs abords forment un espace qui présente une grande cohérence spatiale, répondant à la notion de site tel que le définit l'article 206, § 1^{er}, 1^o, c) du CoBAT ;

Considérant que la protection au titre de site permet de prendre en considération de manière globale l'aspect de ces constructions et de ses espaces ouverts et semi-ouverts ;

Considérant que dans l'esprit de ses créateurs, l'ensemble des constructions du campus de la Mémé et leurs abords devait être une œuvre combinée de l'homme et de la nature ; celle-ci devant être un acteur du développement du site ;

Que pour l'architecte Lucien Kroll, « tout est paysage », et que l'architecte entend ce mot paysage « au sens de milieu complexe construit par des décisions entrecroisées, multiples, tissées, jamais par des règles rigides, droites et simplificatrices », selon une « approche de longue durée puisqu'elle considère le passé, l'existant, le non-dit comme la trame sur laquelle se propose le



het nieuwe project ontstaan, dat slechts een moment is in de geschiedenis en dat verder zal evolueren zonder ons' (uit *Simone et Lucien Kroll, une architecture habitée*, Actes Sud, 2013, p. 74) ;

Overwegende dat de omstandigheden, opgelegd aan de indiening van de aanvraag tot stedenbouwkundige vergunning conform artikel 222, § 6, tweede lid, van het BWRO, gekoppeld zijn aan de beslissing om de beschermingsprocedure, bedoeld in het besluit van 15 november 2018, van de site en van een deel van het Parc des Buttes, niet in te stellen;

Overwegende dat deze opmerkingen betrekking hebben op de aanleg van het Parc des Buttes in het kader van de vergunningsaanvraag van de IRA II, het deel waarop de huidige bewaarmaatregel niet van toepassing is;

Op voorstel van de Minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering belast met Monumenten en Landschappen,

Na beraadslaging,

Besluit:

Artikel 1. Wordt ingeschreven op de bewaarijst als landschap: het geheel, gevormd door de gebouwen La Mémé, La Mairie en de school Chapelle-aux-Champs, het universiteitsrestaurant, het oecumenische gebouw, het metrostation en de Almawandeling, de patio en het kleine restaurant, evenals hun omgeving, gelegen Martinus V-straat, het Vecquéeplein, de Martinus V-tuin, tussen de E. Mounierlaan en de Maria-Hemelvaartlaan in Sint-Lambrechts-Woluwe, wegens hun historische, artistieke, wetenschappelijke en esthetische waarde zoals gepreciseerd in bijlage I van onderhavig besluit.

De goederen zijn gekend ten kadaster van Sint-Lambrechts-Woluwe, afdeling sectie B, blad 6, percelen 88F (La Mémé en Le Fasciste), 78P (universiteitsrestaurant Martin V en omgeving), 78G2 (school, La Mairie en omgeving), 94v4 (oecumenisch gebouw en omgeving, deel van de Almawandeling), 88C, 94F6, 94t4, 94A6 en 94G6 (een deel van de openbare ruimte van de campus), 78f2 en 94P5 (metrostation en Almawandeling, handelszaken).

nouveau projet qui n'est qu'un moment dans l'histoire et qui continuera à évoluer sans nous » (extrait de *Simone et Lucien Kroll, une architecture habitée*, Actes Sud, 2013, p. 74) ;

Considérant que les conditions imposées à la délivrance de la demande de permis d'urbanisme conformément à l'article 222 § 6, alinéa 2 du CoBAT, sont associées à la décision de non ouverture de la procédure de classement du site et d'une partie du « Parc des Buttes » visée par l'arrêté du 15 novembre 2018 ;

Considérant que ces remarques portent sur l'aménagement du parc des buttes dans le cadre de la demande de permis de l'IRA II, partie non reprise dans l'emprise de la présente mesure de sauvegarde ;

Sur proposition du Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé des Monuments et Sites,

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. Est inscrit sur la liste de sauvegarde comme site l'ensemble formé par les immeubles de la Mémé, la Mairie et l'école Chapelle-aux-Champs, le restaurant universitaire, le bâtiment oecuménique, la station de métro et la promenade de l'Alma, le patio et le petit restaurant, ainsi que leurs abords, sis rue Martin V, place de la Vecquée et Jardin Martin V, entre les avenues E. Mounier et de l'Assomption à Woluwe-Saint-Lambert, en raison de leur intérêt historique, artistique, scientifique et esthétique précisé dans l'annexe I du présent arrêté.

Les biens sont connus au cadastre de Woluwe-Saint-Lambert, 1^{re} division, section B, 6^e feuille, parcelles 88F (la Mémé et le Fasciste) 78P (restaurant universitaire Martin V et abords directs), 78G2 (école et La Mairie avec les abords directs), 94v4 (bâtiment oecuménique et abords, partie promenade de l'Alma), 88C, 94F6, 94t4, 94 A6 et 94G6 (pour partie, espaces publics du campus), 78f2 et 94P5 (Station de Métro et promenade de l'Alma, commerces).



Art. 2 – De afbakening van het monument en van zijn vrijwaringszone wordt aangegeven op het plan in bijlage II die integrerend deel uitmaakt van dit besluit.

Art. 3 – De Minister bevoegd voor Monumenten en Landschappen, wordt belast met de uitvoering van dit besluit.

Brussel, 22 oktober 2020

Voor de Brusselse Hoofdstedelijke Regering,

De Minister-President van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Territoriale Ontwikkeling en stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van gewestelijk belang,

Rudi VERVOORT

De Minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Financiën, Begroting, Openbaar Ambt, Promotie van Meertaligheid en van het Imago van Brussel,

Art. 2 – La délimitation du monument et de sa zone de protection est reprise sur le plan figurant à l'annexe II faisant partie intégrante du présent arrêté.

Art. 3 – Le Ministre qui a les Monuments et Sites dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 22 octobre 2020

Pour le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale,

Le Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du Développement territorial et de la Rénovation urbaine, du Tourisme, de la Promotion de l'Image de Bruxelles et du Biculturel d'Intérêt régional,

Le Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Finances, du Budget, de la Fonction publique, de la Promotion du Multilinguisme et de l'Image de Bruxelles,

Sven GATZ



ANNEXE I À L'ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE INSCRIVANT SUR LA LISTE DE SAUVEGARDE COMME SITE L'ENSEMBLE FORMÉ PAR LES IMMEUBLES DE LA MÉMÉ, LA MAIRIE ET L'ÉCOLE CHAPELLE-AUX-CHAMPS, LE RESTAURANT UNIVERSITAIRE, LE BATIMENT OECUMÉNIQUE, LA STATION DE MÉTRO ET LA PROMENADE DE L'ALMA, LE PATIO ET LE PETIT RESTAURANT, AINSI QUE LEURS ABORDS, À WOLUWE-SAINT-LAMBERT

Réf. cadastrale : Woluwe-Saint-Lambert, 1re division, section B, 6^e feuille, parcelles 88F (la Mémé et le Fasciste) 78P (restaurant Martin V et abords directs), 78G2 (école et La Mairie avec les abords directs), 94v4 (bâtiment oecuménique et abords, partie promenade de l'Alma), 88C, 94F6, 94t4, 94 A6 et 94G6 (pour partie, espaces publics du campus), 78f2 et 94P5 (Station de Métro et promenade de l'Alma, commerces)

Description sommaire¹ :

Le site connu sous le nom de La Mémé a été construit et aménagé par l'Atelier Simone et Lucien Kroll de 1969 à 1976, puis entre 1979 et 1982 pour la station de métro et la promenade de l'Alma, et les deux bâtiments au-dessus. Il est formé de plusieurs constructions et espaces publics constituant la zone sociale et résidentielle du Campus de l'Université Catholique de Louvain (UCL) à Woluwe-Saint-Lambert, regroupés le long de la ligne de métro.

Construit sur un plateau constitué de prairies jusque dans les années 1970, il est situé à l'articulation entre le campus universitaire et la cité-jardin du Kapelleveld. Accessible seulement aux piétons, il est branché sur les axes structurants du système viaire bruxellois par le boulevard de la Woluwe et l'avenue Emile Vandervelde. Le site est bordé du côté sud-est par l'avenue de l'Assomption, du côté nord par l'avenue Mounier et au nord-ouest par un massif boisé et par des bâtiments du campus universitaire. Sa connexion piétonne avec le campus hospitalier situé au nord se fait par une passerelle, au-dessus de l'avenue Mounier.

L'ensemble se compose des immeubles suivants :

1. La « Mémé » (La maison médicale) et son extension sud le « Fasciste »
2. La Mairie et l'école Chapelle-aux-Champs
3. Le Restaurant universitaire (dit aussi Martin V ou le 80)
4. Le Bâtiment oecuménique
5. La station de métro Alma sous la Promenade de l'Alma
6. Le patio et le petit restaurant, sur la promenade de l'Alma

A. Caractéristiques générales des constructions

1. Les aspects techniques

L'atelier Kroll opte pour une préfabrication « ouverte », chaque espace étant régi par un système modulaire co-ordonné (inspiré par le SAR — Stichting Architecten Research — de Eindhoven), dont les éléments ne sont pas seulement compatibles entre eux mais aussi avec des éléments non industrialisés ou artisanaux. Cette manière d'aborder l'architecture et la construction présente l'avantage de ne requérir ni aventures technologiques, ni virtuosités techniques particulières. Elle fait appel à des mises en œuvre extrêmement conventionnelles de matériaux choisis pour leur épreuve au temps : murs extérieurs avec vide ventilé (mur porteur de 19 cm en parpaings + demi brique de parement de 9 cm), murs-pignons « belges » recouverts d'ardoises Eternit en losange (présence d'amiante), appareillages de maçonnerie traditionnels, murs porteurs bien contreventés sur fondations classiques, murs intérieurs en parpaings de ciment, cloisons légères de 9 cm, charpentes en bois traditionnelles et bien calculées, ardoises Eternit en toiture. De sorte que cette approche n'affecte pas les coûts qui sont strictement limités au budget du logement réglementé.

2. Les façades

Elles sont à l'image de la complexité interne, composées d'une série de strates architecturales faites de la juxtaposition d'éléments préfabriqués, assemblés de manière hétéroclite, qui reflètent les usages et les potentialités multiples des locaux. Ces strates sont superposées, juxtaposées ou reliées par des coursives, comme autant de témoins de l'histoire du projet, assemblant formes, matériaux et couleurs dans une sorte de néo-vernaculaire fait de spontanéité et de poésie. Les niveaux d'accès sont généralement occupés par des commerces et des équipements dont l'expression se distingue nettement du restant des façades. Là où les façades sortent du sol, l'un et l'autre ont généralement fait l'objet d'un traitement particulier.

¹ Le texte suivant reprend en l'adaptant la proposition de la CRMS transmise le 27 septembre 2017.



Les châssis de fenêtre sont généralement en bois (sapin blanc ou sapin rouge du Nord).

B. Caractéristiques particulières des différents immeubles

1. La Mémé (Maison médicale)

La Mémé est le premier bâtiment à avoir été édifié sur le site (il est habité à partir de mai 1974). Son implantation en longueur présente de multiples redents et accidents. Il est traversé transversalement par deux passages sous porche situés à 2 niveaux différents. C'est un bâtiment de 8 étages par rapport au niveau de la station de métro, auxquels s'ajoutent 2 niveaux aménagés dans la pente du terrain et un sous-sol. L'immeuble abrite des logements étudiants et la Maison Médicale (maison des étudiants de la Faculté de médecine) en partie supérieure, des salles de réunion et de conférence au rez-de-chaussée ainsi que des commerces.

C'est l'édifice pour lequel la participation et le parti de flexibilité des plans ont été poussés le plus loin. Pour répondre aux attentes des étudiants et éviter le conditionnement qui aurait pu résulter d'une structure régulière, L. Kroll propose des planchers-dalles présentant une surépaisseur (mais où ont été noyés des rouleaux de carton pour diminuer leur poids), sans poutres apparentes, qui autorisent un placement aléatoire des colonnes et le déplacement aisément des cloisons – les fenêtres elles aussi étant modulables et interchangeables. Seuls les logements du premier niveau purent exploiter ces potentialités car l'UCL interdit la modification des autres.

Les façades est et ouest, où l'empilement des strates est accentué par les dalles en béton apparent, sont composées d'un assemblage de panneaux pleins en bois, de châssis de proportions très diverses, complètement vitrés ou comprenant des parties en mélaminé blanc. Elles sont rythmées par les grilles métalliques des balcons et les garde-corps en bois des coursives. En partie supérieure, elles se terminent par « les granges », signalées par de vastes pans verticaux d'ardoises Eternit placées sur pointes. Ce sont les étudiants qui ont dessiné leurs logements en toitures et aménagé un jardin sur le toit, avec une rue intérieure et de grands bacs à plantes où ils cultivent légumes et herbes. Ce niveau supérieur, qui appartient à la Maison Médicale, est conçu comme une série de structures ouvertes. Les cloisons mobiles dont il est équipé peuvent être déplacées. Les ardoises des granges, parfois remplacées de manière aléatoire par des vitrages, semblent comme arrachées par la dernière tempête et contribuent à donner à l'ensemble un aspect de « ruine en construction ». A ce vocabulaire d'aspect hétéroclite s'oppose la façade entièrement vitrée de l'ensemble dénommé « Le Fachiste », compris dans le même complexe mais édifié sur base d'une structure régulière. L'expression stricte de sa façade-rideau est à l'image des seuls logements conçus dès le départ comme « non transformables ».

Les façades nord et sud sont pratiquement aveugles et leurs grands murs pignons sont partiellement revêtus d'ardoises de différentes natures.

Une petite construction en maçonnerie appuyée sur le pignon sud accueille un restaurant donnant sur la Promenade de l'Alma.

2. La Mairie

L'édifice, dont l'implantation et l'orientation sont similaires à celles de La Mémé, abrite l'administration de la zone sociale du campus, une école aux deux premiers niveaux et 6 à 7 niveaux de logements. Comme dans La Mémé, c'est en réalisant des colonnes en lieu et place des pieux de fondation prévus, puis en déblayant la terre, que Lucien Kroll « invente » les niveaux supplémentaires destinés à la création d'une école ne faisant pas partie du programme, — locaux éclairés naturellement grâce à la pente du terrain et à la création de cours anglaises. Dix ans plus tard, ces locaux occupés par l'école Chapelle-aux-Champs seront modifiés avec l'aide des élèves pour permettre l'agrandissement de certains espaces au détriment d'autres et accueillir deux classes supplémentaires.

La Mairie se distingue par un traitement très caractéristique des façades principales (est et ouest) en gigantesques pignons décalés, se signalant par de monumentales diagonales dans le paysage. Ces façades, percées plus parcimonieusement que celles de la Mémé, sont principalement recouvertes d'ardoises Eternit. Elles se prolongent vers le nord par des massifs austères en maçonnerie de brique et blocs de pierres « sauvages », traités comme des contreforts ancrés organiquement dans le sol.

Vers le sud, l'immeuble se termine par un échelonnement en terrasses successives dont la dernière est reliée à la dalle qui recouvre le métro et à la Promenade de l'Alma. A l'angle sud-ouest, au niveau de cette dalle, une vaste terrasse donne accès à un restaurant (*Le Traminot*, qui se signale par sa devanture dont les baies proéminentes sont tendues de voiles de matière synthétique rouge, d'origine).



Des escaliers de secours et galeries avec main-courantes ont dû être ajoutés en façade en raison de la modification des normes incendie en cours de chantier. L'immeuble est également marqué par les deux cheminées du chauffage central.

L'entrée de l'école se trouve au niveau -1 par rapport à la Promenade de l'Alma. Elle est située de plain-pied avec une cour-jardin plantée d'arbres de hautes tiges qui était traitée comme une plaine de jeux dont le sol était jadis animé de reliefs en maçonnerie documentés par les photos anciennes. Ces aménagements ont cédé la place à une sorte de préau abrité qui a dénaturé l'articulation organique des façades au sol.

3. Le Restaurant universitaire

Il s'agit d'une construction en U de 3 à 4 niveaux, implantée entre l'avenue Mounier et le jardin Martin V, conçue comme une composition presque symétrique de part et d'autre d'une verrière axiale. Elle se raccorde à la Mémé par une imbrication de volumes plus bas de manière à former un espace abrité. On y accède depuis le campus social par le passage sous porche de La Mémé puis un escalier menant au 1^{er} étage. Un accès pour le campus hospitalier est prévu à partir de l'avenue E. Mounier, accessible aux handicapés. Le rez-de-chaussée était occupé par les cuisines (reliées au restaurant uniquement par des monte-plats continus) tandis que le restaurant et sa mezzanine (aujourd'hui disparue) étaient aménagés aux 1^{er} et 2^e étages. Une partie des toitures était aménagée en terrasse pour accueillir des tables à la belle saison. Les façades sont réalisées comme celles de La Mémé, partiellement en maçonnerie (en particulier les façades donnant sur l'extérieur de la zone sociale), en panneaux légers et châssis colorés. Le restaurant fut conçu pour répondre au programme rêvé par un « organisateur » : il devait accueillir 750 couverts et l'objectif était d'y centraliser tous les repas. Cette sorte d'usine à repas a été contestée par les étudiants et condamnée. Le bâtiment sert de salles de réunion et d'études. Il est compris dans un écrin de verdure et isolé visuellement des bâtiments du campus hospitalier par une butte boisée conçue par l'Atelier Kroll et le jardinier frison Louis Le Roy dans cet objectif précis.

4. Le Bâtiment oecuménique

L'immeuble compte 6 à 8 niveaux recouverts d'une toiture plate (sauf en partie sud). Il est partiellement construit au-dessus de la ligne de métro et abrite des salles de réunion, une chapelle, un petit théâtre ainsi que des logements pour étudiants. Il est essentiellement construit en maçonnerie de brique. La façade nord comprend l'entrée principale du Centre, accessible à partir de la Promenade de l'Alma et située à proximité directe de la station de métro.

L'entrée se signale comme une faille vitrée dans le bâtiment. Elle est recouverte de verrières en gradins qui ménagent un espace abrité en recul sur toute la hauteur de l'immeuble et qui éclaire un dégagement et la cage d'escalier. Celle-ci mène aux différentes salles du centre. L'entrée est cantonnée par des constructions polychromes monumentales, véritables chefs d'œuvres des maçons, représentant un homme et une femme (Fons, le maître maçon du chantier et Maria, son épouse).

Les façades ouest et sud se distinguent par leur traitement de terrasses en gradins tandis que la façade est, essentiellement revêtue de briques, présente un aspect plus austère et des ouvertures parcimonieuses.

5. La ligne de métro et la station Alma, la Promenade de l'Alma

Le tracé du métro sert d'épine dorsale à l'ensemble des constructions. Aussi, de nombreux passages souterrains et aériens ont-ils été créés afin de « by-pass » la rupture que ce réseau était susceptible d'occasionner. Un cheminement sinuex et planté, comprenant des talus engazonnés et des différences de niveaux — la Promenade de l'Alma — a été aménagé au-dessus du métro, reliant entre eux, à un niveau surélevé, les différents bâtiments de l'ensemble, depuis La Mémé jusqu'au Centre oecuménique, en passant par La Mairie et Le Patio.

Exploitant le décaissé d'une petite vallée, la station de métro s'ouvre de plain-pied sur une placette du côté est (place de l'Alma) et, à l'ouest, sur la place publique aménagée au pied de La Mairie (place de la Vecquée, en contrebas de la Promenade de l'Alma. Celle-ci est reliée directement à l'une des deux entrées du métro par un escalier, un escalator et un ascenseur abrités par un pavillon en maçonnerie et une batterie de verrières, dispositifs en cours de rénovation en 2018, sur base de plans de Kroll (nouveaux escalators et ascenseurs).

La station de métro, a été conçue comme une création organique, véritable hymne à Antonio Gaudi. L'atelier Kroll a bénéficié, pour cette réalisation, d'une liberté bienveillante et stimulante de la part de M. Gerard, l'ingénieur en chef désigné par la STIB pour la réalisation de la gare. Les façades est et ouest alternent la maçonnerie, le métal et le verre. Le plafond de béton qui épouse l'espace changeant de la station est composée d'une multitude de dômes à facettes de béton polychrome teinté dans la masse, évoquant la ramure d'arbres de pierre reposant sur des colonnes traitées comme autant de fûts recouverts d'écorce en ciment (moulée sur un arbre choisi en Ardenne). Les charges de la Promenade aérienne sont



en effet reportées sur des colonnes champignon disposées de manière irrégulières, à proximité d'arbres authentiques, faisant de la station de l'Alma une des plus inattendues et des plus plaisantes haltes du métro bruxellois. Des puits de lumière, qui se présentent sous forme de petits kiosques polygonaux au niveau de la Promenade, permettent d'amener de la lumière naturelle dans les parties les plus centrales de la station.

Les vitrages de celle-ci ont été peints par Simone Kroll et cuits lors de la dernière cuisson effectuée par le site de Glaverbel à Lodelinsart, fermé tout juste après. Une flore luxuriante s'y développe, invitant la nature jusqu'à proximité des quais. Le café de la gare, dont les plans furent à l'origine dessinés par Lucien Kroll, a aujourd'hui disparu au profit d'un autre commerce qui s'est malheureusement étendu au-delà de la façade d'origine, faisant disparaître par la même occasion ou intégrant une série des vitrages colorés qui animaient la zone du café en question. Là où la ligne de métro est aérienne avant de devenir tunnel (vers le nord du site), le tube en béton qui la matérialise est perforé de grandes baies ondulantes et tortueuses qui atténuent l'aspect utilitaire de cette infrastructure.

6a et 6b. Le patio et le petit restaurant

Ces deux édifices bas, qui animent la Promenade de l'Alma à partir de laquelle ils sont accessibles, ont été construits sur la dalle du métro dans les années 1980. Ils constituent la dernière phase du chantier, commandée par l'UCL après la rupture du contrat initial. Ces constructions accueillent des équipements et des commerces. Le Patio est édifié en maçonnerie de brique, au-dessus de la station de l'Alma (au débouché des escaliers qui y mènent). Il abrite un bar restaurant qui s'étend par une vaste terrasse sur la Promenade et se caractérise par un jeu complexe de toitures de zinc et d'ardoises.

Le petit restaurant est constitué d'une construction plus modeste, en briques rustiques d'aspect contrasté, qui s'appuie sur la façade sud de La Mémé dont elle tempère l'austérité des ardoises grises et noires.

C. Les abords

Les abords des différents bâtiments du site de La Mémé ont été conçus avec l'aide du jardinier originaire de Frise, Louis-Guillaume Le Roy, militant d'une nouvelle approche du paysage respectant le caractère évolutif et la complexité des écosystèmes, de la même manière que les parties construites, en privilégiant les essences indigènes, avec la participation des étudiants, celle des riverains mais aussi celle des maçons pour accentuer la continuité organique entre le sol (le magma), les plantations et l'architecture qui en émerge.

L'observation du plan masse d'aménagement de la zone sociale et résidentielle du Campus, réalisé par l'atelier Simone et Lucien Kroll, renseigne entre-autres la présence de reliefs, masses plantées, sentiers, et le détail va même jusqu'à préciser les différenciations de revêtements. L'aménagement de la zone n'a pas été entièrement réalisé selon ce plan, étant donné que le maître d'ouvrage, l'UCL, n'y était pas favorable. Cependant, cet aménagement a été réalisé, au moins partiellement, à certains endroits, comme le paysage au nord du site, aux abords de la Mémé et du Restaurant.

Les espaces publics étaient peu « aménagés » au sens où on l'entend aujourd'hui ; on y plantait de préférence les essences qui caractérisaient le paysage avant la construction du campus et on y laissait plutôt la nature se développer entre les cheminements naturels qui découlaient de l'usage, reliant le restaurant universitaire et La Maison médicale ainsi que La Mairie et la station Alma. Au-dessus du tracé du métro, la Promenade de l'Alma assurait une connexion plantée indispensable entre les différentes constructions à un niveau supérieur. Elle se prolonge au nord-est au dehors du campus de la Mémé. Le relief du terrain et de la Promenade a été travaillé avec le plus grand soin pour affirmer les continuités et renforcer les aspects paysagers mais aussi ludiques des aménagements. Faute d'entretien, ces interventions ont malheureusement été altérées par le temps et ont parfois été démolies (en particulier les « chefs d'œuvres » des maçons aux abords de La Mairie) mais, comme le montrent à suffisance les photographies des années 1970-80, elles constituaient une caractéristique importante du concept global de l'ensemble.

Une véritable « colline » d'environ 5 m de haut, a été élevée avec les déblais du chantier au nord-ouest du restaurant universitaire, sur les indications de Louis Le Roy ainsi que de Lucien et Simone Kroll, puis abondamment plantée d'arbres à haute tige afin de réduire la présence visuelle jugée rigide et intrusive du campus hospitalier situé de l'autre côté de l'avenue Mounier. Le principe de cette colline suit les intentions des concepteurs, mais pas exactement le plan d'aménagement initial de l'atelier Kroll. Elle a été finement aménagée par les services de l'UCL, de même que le Parc des Buttes alentour. Elle n'est pas comprise dans les limites du site protégé. Elle occupe une zone d'extension potentielle des bâtiments hospitaliers.



Outre la promenade de l'Alma et ses restaurants, le site comprend des espaces publics d'aspect et forme diversifiés, étagés à différents niveaux selon leur accès, qui offrent des lieux de rencontre et de découverte, à l'instar d'un morceau de ville.

Au nord du site, une place ronde, bordée de platanes, unit les bâtiments Martin V, la Mémé et la Mairie : le jardin Martin V. L'aménagement de cette place ainsi que des abords contigus du restaurant universitaire, du « Fachiste » et de la Mairie ont été revus dans les années 2000, selon un tracé géométrique plus strict facilitant les flux de circulations. La place a pris une forme ronde après 2009, avec la création d'un large escalier métallique à rambarde métallique bleue la reliant à la galerie de la rue Martin V dans la Mémé. Avant cela, la place était un carrefour élargi des chemins d'accès. Ailleurs, les escaliers sinués ont été rectifiés et un mur de soutènement en béton créé.

Au sud, la place de la Vecquée, également plantée de platanes, et pavée, accueille des cafés.

Les sentiers sont composés de différents revêtements traduisant la philosophie des aménagements. L'eau est mise en valeur au nord du site par un petit chenal en pierre bleue.

La végétation indigène s'exprime sans contrainte dans les espaces qui lui sont dévolus : aubépines, sureaux, érables sycomores et champêtre, saules blancs, sorbiers, noisetiers, hêtres... Au sein des parties plus construites, les arbres ont également une place dans le paysage. Deux grands peupliers grisards (*Populus x canescens*) se trouvent au nord de la place de la Vecquée.

Intérêts présentés par les biens selon les critères définis à l'article 206, 1^o du Code bruxellois de l'Aménagement du Territoire :

Intérêts historique, esthétique, artistique :

L'ensemble réalisé par Lucien Kroll, à proximité des cliniques universitaires Saint-Luc et de la station de métro Alma constitue un point de repère dans l'histoire internationale de l'architecture au XXe siècle. Abondamment commenté dans les ouvrages de référence, les revues spécialisées et la presse internationale, il figure parmi les œuvres architecturales belges les plus connues à l'étranger et a été immortalisé par les photographes des plus grands noms de l'architecture — notamment par Yukio Futagawa pour la revue japonaise *Global Architecture* (mars 1977). En Belgique, ce sont les photographes Christine Bastin & Jacques Evrard qui ont d'initiative couvert toute l'évolution du site depuis 1980 jusqu'à nos jours.

La Mémé est emblématique de la remise en cause des conditions de production de l'architecture entamée par Lucien Kroll dès le début des années 1960 en associant les utilisateurs à la conception et la réalisation de ses constructions. Cette démarche, inaugurée avec l'ensemble résidentiel de l'avenue L. Berlaimont (1961-1965) — où l'architecte habite toujours avec son épouse et collaboratrice Simone — prend une autre dimension dans la foulée du mouvement contestataire de 1968 avec la remise en cause par les étudiants en médecine de l'UCL du modèle rigide des bâtiments et du plan directeur de leur nouveau campus à Woluwe. C'est à la demande expresse des étudiants qu'en 1969 Lucien Kroll est chargé par l'UCL d'étudier le quartier résidentiel du campus médical, couvrant une superficie de 4 ha dont il s'emploie à réduire l'aspect monofonctionnel en y introduisant des fonctions socio-culturelles. Plutôt que de se conformer à la notion de « campus universitaire », le plan-masse que Kroll réalise avec les étudiants traduit un souhait de plus grande mixité urbaine et une volonté d'intégration des logements étudiants aux quartiers voisins, notamment à la cité-jardin du Kappelleveld.

La participation étudiante qu'il organise autour de ce projet expérimental — au prix d'une énergie et d'un investissement en temps considérables — lui permet de transposer les revendications exprimées en un langage architectural spontané et organique, qu'il veut à l'image de la diversité et de la complexité de la société. Pendant les deux premières années, ce travail intense se déroule à la plus grande satisfaction des étudiants et du bureau d'architecture. Dans le premier bâtiment (celui qui abrite la Maison Médicale), les espaces intérieurs sont modifiables et les façades enveloppent « les dispositifs libres et topologiques du vécu quotidien ». Toutefois, la flexibilité des plans ne caractérise que cette première phase de travaux car le commanditaire ne souscrivant pas à cet objectif, il interdira ensuite la modification des espaces qu'il gère. Mais ce parti de composition montrera sa capacité d'adaptation en permettant l'accueil, dans l'urgence d'une école voisine (l'école Saint-Joseph, actuelle école Chapelle-aux-Champs), condamnée par le métro dont la ligne avait été déviée pour s'arrêter dans le campus.



En terme structurel, les constructions de la première phase de la Mémé sont un des premiers exemples d'*Open Building* intégrant la méthode SAR (Stichting Architecten Research) et associant une structure en béton à des cloisons et éléments de façade amovibles².

Les bâtiments de La Mémé se démarquent de leur environnement bétonné et sévère en offrant une sorte d'image archéologique de leur genèse et en s'affirmant dans le paysage comme la protestation exubérante d'une société en conflit avec le fonctionnalisme austère environnant. Cette forme d'expression aléatoire et spontanée, procédant parfois par collages et citations, s'affirme comme le produit de l'association des étudiants et de l'artiste-architecte attentif à leurs demandes.

Par sa démarche, Kroll anticipé les préoccupations du tournant du XXI^e siècle pour les attitudes responsables sur les plans politique, économique et aussi écologique, en particulier dans la symbiose recherchée entre les abords des immeubles et la nature environnante. La station de métro Alma – une des seules du réseau bruxellois qui ne soit pas souterraine — est conçue comme un véritable hommage à Gaudi qui confère à l'ensemble une image de fraîcheur et de poésie. Le tracé du métro accueille en hauteur une Promenade qui relie entre elles les constructions que la coupure du tracé menaçait d'isoler.

Le succès et l'engouement suscités par cette réalisation hors du commun vont rapidement faire de Lucien Kroll l'architecte belge le plus célèbre de son temps. En plein chantier, le site fait déjà l'objet d'un tourisme architectural intense. Pourtant, cette réalisation sera ressentie comme une provocation par ses commanditaires. Alors que la moitié du projet seulement est en voie de réalisation, l'Administrateur général de l'UCL casse brutalement le contrat du bureau d'architecture en raison de son désaccord personnel (1975). L'ostracisme intransigeant que cette attitude déclenchera exclura définitivement l'architecte rebelle du champ de la commande publique en Belgique et l'obligera à poursuivre à l'étranger l'essentiel de sa carrière et de ses expériences participatives durant les trois décennies qui suivirent.

La démarche de Lucien Kroll et l'expérience architecturale qui en est le corollaire ne resteront cependant pas sans lendemain, que ce soit en Belgique ou à l'étranger : la méthode participative sera appliquée dans nombre de projets d'habitats groupés. Mais, au moment où s'élèvent des voix dans le monde entier pour questionner la pratique architecturale — Bernard Rudofsky (*Architecture sans architectes*, 1964), Robert Venturi (*De l'Ambiguité en Architecture*, 1971), Kevin Lynch (*L'Image de la Cité*), par exemple —, la Mémé jouera un rôle significatif en fondant son éreinement sévère de l'image convenue et policée du fonctionnalisme ambiant non pas sur des modèles ou des concepts mais sur l'écoute des étudiants. Cette réalisation préfigurait, de la sorte, une manière de « déconstructivisme » en architecture (terme consacré en 1988 par l'exposition du MOMA). L'expression architecturale polymorphe et mouvementée qui découle de la participation mise en œuvre par Kroll pour La Mémé ne sera pas non plus sans inspirer l'artiste autrichien Friedrich Hunterwasser lorsqu'il se tourna tardivement vers l'architecture, au début des années 1980, avec la construction de la célèbre *Hundertwasserhaus* à Vienne (1983-1986).

Ces aspects n'ont pas échappé à la critique internationale et les importantes expositions consacrées ces dernières années à Lucien Kroll (2014 Nantes ; 2015 Paris, Cité de l'architecture ; 2016 Dunkerque puis BOZAR à Bruxelles, ...), mettent toutes en exergue La Mémé comme un témoin de l'histoire de l'architecture du XXe siècle. La protection de cet ensemble contribuera à remettre en valeur un des fleurons de l'architecture des années 1970, en particulier dans le cadre de l'ambitieux programme de rénovation des cliniques Saint-Luc qui vient d'être lancé en faveur, notamment, d'une meilleure connexion du complexe hospitalier avec la zone résidentielle et sociale conçue par l'Atelier Simone et Lucien Kroll.

Intérêt scientifique :

Les abords des bâtiments comportent une végétation indigène très variée, refuge pour la faune locale : aubépines, érables sycomores et champêtre, sorbiers, sureaux, noisetiers, saules blancs, hêtres... Leur philosophie d'aménagement, pensée par Louis le Roy, c'est-à-dire de laisser la nature coloniser le milieu et se réguler elle-même, a permis le développement d'une biodiversité intéressante. La présence de hêtres, essence forestière, s'expliquerait par le fait que les étudiants ayant planté les talus avaient prélevé des plants en forêt de Soignes.

La végétation des abords, ainsi que celle du site, traduisent une réelle volonté d'intégration de la nature dans sa forme la plus spontanée, offrant un véritable écrin sauvage à l'œuvre bâtie.

² D. BOUTSEN, « Lucien Kroll, Ordre et désordre », A+, n° 260, juin/juillet 2016, p. 70.



Cet aménagement « sans aménagement » est caractéristique de Louis Le Roy, à l'opposé de la nature domestiquée, et ce site en constitue un témoignage précieux. Il est le pendant végétal de l'architecture de Kroll et ils forment ensemble une œuvre cohérente.

Le projet initial de l'atelier Kroll et de L. Le Roy ne fut pas entièrement mené à terme ; cependant, le site actuel de la Mémé est un rare exemple d'une utopie – liée directement au mouvement contestataire de Mai 68 –, certes inachevée, mais concrétisée et matérialisée.

Vu pour être annexé à l'arrêté du 22 octobre 2020,

Le Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du Développement territorial et de la Rénovation urbaine, du Tourisme, de la Promotion de l'Image de Bruxelles et du Biculturel d'Intérêt régional,

Rudi VERVOORT

Le Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Finances, du Budget, de la Fonction publique, de la Promotion du Multilinguisme et de l'Image de Bruxelles,

Sven GATZ



**BIJLAGE I - BIJ HET BESLUIT VAN DE BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING TOT
INSCRIJVING OP DE BEWAARLIJST ALS LANDSCHAP VAN HET GEHEEL GEVORMD DOOR DE
GEBOUWEN LA MÉMÉ, LA MAIRIE EN DE SCHOOL CHAPELLE-AUX-CHAMPS, HET
UNIVERSITEITSRESTAURANT, HET OECUMENISCHE GEBOUW, HET METROSTATION EN DE
ALMAWANDELING, HET PATIO EN HET KLEINE RESTAURANT, EVENALS HUN OMGEVING, TE
SINT-LAMBRECHTS-WOLUWE EN HOUDENDE NIET-INSTELLING VAN DE PROCEDURE TOT
BESCHERMING VAN DIT LANDSCHAP EN VAN EEN DEEL VAN HET PARC DES BUTTES**

Kadastrale gegevens: . Sint-Lambrechts-Woluwe, afdeling 1, sectie B, blad percelen 88F (La Mémé en Le Fasciste), 78P (restaurant Martin V en omgeving), 78G2 (school, la Mairie en omgeving), 94v4 (oecumenisch gebouw en omgeving, deel van de Almawandeling), 88C, 94F6, 94t4, 94A6 en 94G6 (een deel van de openbare ruimte van de campus), 78f2 en 94P5 (metrostation en Almawandeling, handelszaken)

Beknopte beschrijving:³

De site, ook bekend als La Mémé werd opgetrokken en ingericht door l'Atelier Simone et Lucien Kroll tussen 1969 en 1976 en vervolgens tussen 1979 en 1982 voor wat betreft het metrostation, de Almawandeling en de twee gebouwen daarboven. De site wordt gevormd door verschillende constructies en openbare ruimten gegroepeerd en vormt langsheel de metrolijn de sociale en residentiële zone van de Campus van de Université Catholique de Louvain (UCL) te Sint-Lambrechts-Woluwe.

Hij werd gebouwd op een plateau dat tot in de jaren 1970 uit weiden bestond. Hij ligt op het scharnierpunt tussen de universitaire campus en de tuinwijk Kapelleveld. Hij is enkel toegankelijk voor voetgangers en is aangesloten op de structurerende assen van het Brusselse wegensysteem via de Woluwelaan en de Emile Vanderveldelaan. De site wordt aan de zuidoostzijde geflankeerd door de Maria-Hemelvaartlaan, aan de noordkant door de Mounierlaan en aan de noordwestzijde door een bebost massief en door de gebouwen van de universitaire campus. Zijn voetgangerslink met de ziekenhuiscampus in het noorden gebeurt via een loopbrug over de Mounierlaan.

Het geheel bestaat uit de volgende gebouwen.

- La « Mémé » (La maison médicale) en zijn uitbreiding aan de zuidkant: le « Fachiste »
- La Mairie et de Chapelle-aux-Champsschool
- Het Universiteitsrestaurant (ook Martinus V of de 80 genoemd)
- Het Oecumenisch gebouw
- Het metrostation Alma onder de Almawandeling
- De patio en het kleine restaurant op de Almawandeling

A. Algemene karakteristieken van de constructies

1. De technische aspecten

Het atelier Kroll opteert voor een 'open' prefabricage, elke ruimte wordt geregisseerd door een modulair, gecoördineerd, systeem (geïnspireerd op het SAR — Stichting Architecten Research —uit Eindhoven), waarvan de elementen niet alleen onderling compatibel zijn, maar ook met niet-geïndustrialiseerde of artisanale elementen. Deze manier van architectuur en constructie benaderen heeft het voordeel geen technologische avonturen, noch technische virtuositeit van bijzondere technieken noodzakelijk te maken. Zij doet een beroep op extreem conventionele uitvoeringen van materiaal gekozen voor hun duurzaamheid in de tijd: buitenmuren met een spouwmuur (draagmuur van 19 cm in beton + een halve baksteen als parement), 'Belgische' gevels bedekt met leistenen in ruitvorm in Eternit (aanwezigheid van asbest), traditionele baksteen verbanden, goed winddichte draagmuren op klassieke funderingen, binnenmuren in cement, lichte beschotten van 9 cm, goed berekende, traditioneel houten gebinten, Eternit leisteen op het dak. Deze manier van benaderen heeft geen invloed op het strikt beperkte budget van de gereglementeerde woning.

2. De gevels

Deze zijn naar het evenbeeld van de interne complexiteit. Ze bestaan uit een serie van architecturale lagen gerealiseerd door de opeenstapeling van geprefabriceerde, op een gevarieerde manier samengevoegde elementen, die het gebruik en het meervoudige potentieel van de lokalen weerspiegelen. Deze lagen

³ Deze tekst is een aanpassing van het voorstel tot bescherming van de KCML van 27 september 2017



bevinden zich boven elkaar, tegenover elkaar of verbonden door galerijen zoals getuigen van de geschiedenis van het project, die vormen, materialen en kleuren verenigend in een soort van neovernaculair gemaakt door spontaneïteit en poëzie. De toegangsniveaus zijn meestal ingenomen door handelszaken en infrastructuur waarvan de expressie duidelijk verschillend is van de rest van de gevels. Daar waar de gevels uit de grond komen, hebben de een of de andere in het algemeen het voorwerp uitgemaakt van een bijzondere behandeling. Het vensterschijnwerk is in het algemeen in hout (wit grenen of rood grenen).

B. Bijzondere karakteristieken van de verschillende gebouwen.

1. La Mémé (Maison médicale)

La Mémé is het eerste gebouw dat opgetrokken werd op de site (het wordt bewoond vanaf mei 1974). Zijn inplanting in de lengte heeft verschillende in- en uitsprongen. Het wordt transversaal doorkruist door twee doorgangen onder een portaal op twee verschillende niveaus. Het is een gebouw van 8 verdiepingen ten opzichte van het niveau van het metrostation, met nog 2 niveaus in de helling van het terrein en een kelderverdieping. Het gebouw herbergt studentenwoningen en het Maison Médicale (studentenhuis van de Geneeskundefaculteit) in het bovenste gedeelte, vergader- en conferentiezalen op het gelijkvloers, evenals handelszaken.

Het is het bouwwerk waarvoor de participatie en de keuze voor flexibiliteit van de plannen het verst gingen. Om te beantwoorden aan de verwachtingen van de studenten en om de conditionering te vermijden die had kunnen resulteren uit een reguliere structuur, stelt L. Kroll dikkere tegelvloeren voor (maar waarin rollen karton zijn verzonken om hun gewicht te verminderen), zonder zichtbare balken, waar zuilen willekeurige geplaatst en tussenwanden gemakkelijk verplaatsing kunnen worden - de vensters zijn eveneens moduleerbaar en inwisselbaar. Enkel de woningen van eerste bouwlaag konden deze mogelijkheden exploiteren, want de UCL verbood de verplaatsing van de andere.

De oostelijke en westelijke gevels, waarin de opeenstapeling van lagen geaccentueerd wordt door de zichtbare betonplaten, zijn samengesteld uit een assemblage van volhouten panelen, met schijnwerk met zeer diverse proporties, volledig beglaasd of met delen in wit melamine. Ze zijn verfraaid door het metalen hekwerk van de balkons en de houten borstweringen van de galerijen. In het bovenste gedeelte, eindigen ze op 'schuren', gemarkerd door grote verticale vlakken in Eternitleien, op de punten geplaatst. Het zijn de studenten die hun woningen in de daken getekend hebben en een tuin op het dak ingericht hebben, met een binnenstraat en grote plantenbakken waar ze groenten en kruiden kweken. Dit bovenste niveau behoort tot de Maison médicale en is ontworpen als een serie van open structuren. De mobiele tussenschotten zijn er verplaatsbaar. De leien van de schuren, soms op een willekeurige manier vervangen door beglazing, lijken afgerukt door de laatste storm en dragen bij tot het aanzicht van een 'ruïne in opbouw'. Tegengesteld aan deze heteroclite woordenschat is de volledig beglaasde gevel van het geheel genaamd Le Fasciste, dat tot hetzelfde complex behoort, maar opgetrokken werd in een gelijkmatige structuur. De strikte expressie van zijn gordijngevel is een nabootsing van de enige woningen die van in het begin als niet-transformeerbaar werden ontworpen.

De noord- en zuidgevels zijn bijna blind en hun grote muren zijn gedeeltelijk voorzien van leien van diverse aard.

Een kleine bakstenen constructie leunt tegen de zuidgevel en bevat een restaurant dat uitgeeft op de Almawandeling.

2. La Mairie

He bouwwerk, waarvan de inplanting en oriëntatie gelijkaardig zijn aan deze van La Mémé, herbergt de administratie van de sociale zone van de campus, een school in de eerste twee niveaus en 6 à 7 niveaus van woningen. Zoals in La Mémé is het door de realisatie van kolommen in de plaats en op de plaats van funderingspalen, en dan door het vrijmaken van het puin van de grond dat Lucien Kroll de bijkomende niveaus 'uitvindt' bestemd voor de creatie van een school die geen deel uitmaakt van het programma, - lokalen die natuurlijk verlicht worden dankzij de helling van het terrein en de creatie van Engelse koeren. Tien jaar later worden deze lokalen, die gebruikt worden door de school Chapelle-aux-Champs, gewijzigd met de hulp van de leerlingen om een vergroten van bepaalde ruimten toe te laten, ten nadele van andere en op die manier twee bijkomende klassen te ontvangen.

La Mairie onderscheidt zich door een zeer karakteristieke behandeling van de hoofdgevels (oost en west) in gigantische scheye gevels, die een monumentaal diagonaal signaal vormen in het landschap. Deze gevels, spaarzamer voorzien van muuropeningen dan deze van La Mémé, zijn vooral bedekt met Eterniet gevelstenen. Ze worden naar het noorden toe verlengd door strenge massieven in gemetselde baksteen en glazien, 'wilde', blokken, behandeld als steunberen die organisch verankerd zijn in de grond.



Naar het zuiden toe wordt het gebouw beëindigd door een spreiding in opeenvolgende terrassen, waarvan de laatste verbonden is met de plaat die de metro en de Almawandeling bedekt. In de zuidwesthoek, op het niveau van deze plaat geeft een ruim terras toegang tot een restaurant (Le Traminot, gekenmerkt door zijn vitrine met zeer aanwezige vensteropeningen waarop zich voiles in een rood synthetisch, oorspronkelijk, materiaal bevinden).

Noodtrappen en galerijen met leuningen dienden worden toegevoegd op de gevel door de gewijzigde brandnormen tijdens de werken. Het gebouw wordt eveneens gemarkerd door twee schoorstenen van de centrale verwarming.

De toegang tot de school bevindt zich op niveau -1 ten opzicht van de Almawandeling. Ze is op hetzelfde niveau als een koer-tuin gesitueerd, voorzien van hoogstammige bomen, die behandeld werd als een speelplein waarvan de vloer aanvankelijk geanimeerd werd door reliëfs in metselwerk, zoals door oude foto's gedocumenteerd wordt. Deze inrichtingen hebben plaats geruimd voor een soort van luifel om te schuilen die de organische articulatie van de gevels op de grond ontkracht hebben.

3. Het Universiteitsrestaurant

Het betreft een constructie in U van 3 à 4 niveaus, gesitueerd tussen de Mounierlaan en de tuin Martinus V. Ze werd ontworpen als een bijna symmetrische compositie aan weerszijden van een axiale glasbedekking. Ze sluit aan bij La Mémé door een verstrekking van lagere volumes om op die manier een overdekte ruimte te vormen. Men heeft er toegang toe via de sociale campus door de passage onder de portiek van La Mémé en dan via een trap die tot de eerste verdieping leidt. Een toegang tot de ziekenhuiscampus is voorzien vertrekkend van de E. Mounierlaan, toegankelijk voor mindervaliden. Het gelijkvloers was voorzien van de keuken (enkel met het restaurant verbonden door een continue etensliften), terwijl het restaurant en zijn mezzanine (nu verdwenen) ingericht waren op de eerste en tweede verdieping. Een gedeelte van het dak was ingericht als terras om tafels te bevatten tijdens het mooie seizoen. De gevels zijn gerealiseerd zoals deze van La Mémé, gedeeltelijk in metselwerk (in het bijzonder de gevels die uitgeven op het exterieur van de sociale zone) in lichte panelen en gekleurd schrijnwerk. Het restaurant werd ontworpen om te beantwoorden aan een gedroomd programma van een 'organisator': hij moet 750 couverts ontvangen en het doel was er alle maaltijden te centraliseren. Deze maaltijdfabriek werd gecontesteerd door de studenten en afgewezen.

Het gebouw dient voor vergader- en studiezalen. Hij bevindt zich in een groen schrijn en is visueel geïsoleerd van de gebouwen van de ziekenhuiscampus door een beboste berm ontworpen door het Atelier Kroll en de Friese tuinier Louis Leroy met deze precieze doelstelling.

4. Het Oecumenische gebouw

Het gebouw heeft 6 à 8 niveaus bedekt door een plat dak (behalve in het zuidelijke gedeelte). Hij is gedeeltelijk opgetrokken boven de metrolijn en bevat vergaderzalen, een kapel een klein theater evenals studentenlogies. Hij is voornamelijk gebouwd in baksteenmetselwerk. De noordgevel bevat de hoofdingang van het Centrum, toegankelijk vanaf de Alfawandeling en gesitueerd in de onmiddellijke nabijheid van het metrostation.

De toegang is herkenbaar als een beglazingsfout in het gebouw. Hij is bedekt door getrapte glaskappen die een teruggetrokken ruimte uitsparen over de volledige hoogte van het gebouw en die een vertrek en een trappekoker verlicht. Deze leidt naar de verschillende zalen van het Centrum. De ingang is voorzien van polychrome monumentale constructies, echte meesterwerken van de metsers, die een man en een vrouw voorstellen (Fons de meester-metselaar van de weg en Maria zijn echtgenote).

De west- en zuidgevels onderscheiden zich door hun uitwerking in getrapte terrassen, terwijl de oostgevel, overwegend voorzien van baksteen, een strenger uitzicht heeft en meer beperkte muuropeningen.

5. De metrolijn en het station Alma, de Almawandeling

Het tracé aan de metro doet dienst als ruggengraat voor het geheel van de constructies. Ook werden veel ondergrondse en bovengrondse passages gecreëerd om als bypass te dienen voor dit netwerk dat mogelijk voor scheidingen zou zorgen. Een kronkelig, beplant traject, met taluds met gazon en verschillende niveaus - de Almawandeling - werd ingericht boven de metro. Deze verbindt op een verheven de verschillende gebouwen van het geheel, gaande van La Mémé tot het Oecumenisch Centrum en langs La Mairie en Le Patio.

Door de uitbuiting van de uitsparing van een kleine vallei, opent het metrostation zich op gelijk niveau op een klein plein aan de oostkant (het Almaplein) en aan de westkant op een publiek ingericht plein aan de voet van La Mairie (Vecquéeplein, lager dan de Almawandeling). Deze is direct verbonden met een van de twee ingangen van de metro door een trap, een roltrap en een lift in een paviljoen in metselwerk en een batterij aan glaskappen, in renovatie in 2018, op basis van de plannen van Kroll (nieuwe roltrappen en liften).

Het metrostation werd ontworpen als een organische creatie, een echt hymne aan Antonio Gaudi. Het Atelier Kroll heeft voor deze realisatie genoten van een welwillende en stimulerende vrijheid vanwege M. Gerard, hoofdingenieur aangeduid door de MIVB voor de realisatie van het station. De oost- en westgevels



wisselen metselwerk, metaal en glas af. Het betonnen plafond dat de wisselende ruimte van het station bedekt is samengesteld door een veelheid van koepels met facetten in, in de massa gekleurd polychroom. Dit evoeert de vertakkingen van stenen bomen die op kolommen rusten en die behandeld zijn als beton. Dit voorzien van cementen schorsen (naar een mal van een in de Ardennen gekozen boom). De last van de luchtpromenade is verplaatst naar de champignonkolommen die op een onregelmatige manier zijn geplaatst, in de nabijheid van authentieke bomen, die van het station Alma een van de meest onverwachte en plezante haltes maakt van de Brusselse metro. De lichtschachten, die de vorm hebben van kleine polygone kiosken op het niveau van de Wandeling, laten toe natuurlijk licht in de meest centrale delen van het station toe te laten.

Het glas hiervan werd beschilderd door Simone Kroll en gebakken tijdens de laatste bakfase op de site van Glaverbel in Lodelinsart, dat kort nadien gesloten werd. Een weelderige flora ontwikkeld er zich en nodigt de natuur uit tot in de nabijheid van de perrons. Het café van het station, waarvan de oorspronkelijke plannen door Lucien Kroll werden getekend, is verdwenen en heeft plaats gemaakt voor een andere handelszaak die zich jammer genoeg uitgebreid heeft buiten de oorspronkelijke gevel. Dit heeft er tegelijk voor gezorgd dat een serie gekleurde tulpen verdwenen zijn of geïntegreerd werden, die de betreffende cafébuurt verlevendigden. Daar waar de metrolijn bovengronds is, voor het een tunnel wordt (naar het noorden van de site), is de betonnen tube die de tunnel materialiseert geperforeerd door grote golvende en bochtige muuropeningen die het utilitaire aspect van deze infrastructuur verzachten.

6a en 6be. De Patio en het klein restaurant

Deze twee lage bouwwerken, die de Almawandeling animeren waarvan ze toegankelijk zijn, werden opgericht op de metroplaats in de jaren 1980. Ze vormen de laatste fase van de werf, besteld door de UCL, na het verbreken van het oorspronkelijke contract. Deze constructies onthalen publieke voorzieningen en handelszaken. De Patio is opgetrokken in baksteenmetselwerk, boven het station Alma (aan de uitmonding van de trappen die ernaar toe leiden). Hij bevat een bar restaurant die uitbreid is door een ruim terras op de Wandeling en hij wordt gekarakteriseerd door een complex spel van zinken en leien daken. Het kleine restaurant is een meer bescheiden constructie in rustieke baksteen met contrasterend uitzicht, die leunt op de zuidgevel van La Mémé waarvan ze de strengheid van de grijze en zwarte leien verzacht.

C. De omgeving

De omgeving van de verschillende gebouwen van de site van La Mémé werden ontworpen met behulp van de tuinier van Friese oorsprong, Louis-Guillaume Le Roy, militant voor een nieuwe benadering van het landschap met respect voor het evolutieve karakter en de complicité van de ecosystemen, op dezelfde manier als de gebouwen. Hij geeft hierbij voorrang aan inheemse soorten, en aan de participatie van de studenten, deze van de buurtbewoners, maar ook deze van de metsers die de organische continuïteit accentueren tussen de vloer (het magma) en de beplantingen en de architectuur die eruit oproeft.

Het bekijken van het door het atelier Simonne en Lucien Kroll gerealiseerd massaplan voor de inrichting van de sociale en residentiële zone van de Campus geeft onder meer informatie over de aanwezigheid van reliëfs, beplante massieven, wegjes. Het detail gaat zelfs zover dat de verschillen van bekleding worden gepreciseerd. De inrichting van de zone werd niet volledig volgens het plan gerealiseerd omdat de bouwheer, de UCL, het niet genegen was. Nochtans werd deze inrichting gerealiseerd, op zijn minst gedeeltelijk op sommige plaatsen, zoals het landschap ten noorden van de site aan de rand van La Mémé en het Restaurant.

De openbare ruimten waren weinig "ingericht" in de zin van wat wij er nu onder verstaan; men plantte er bij voorkeur soorten die het landschap karakteriseerden voor de constructie van de campus en men liet de natuur zich eerder ontwikkelen tussen de natuurlijke wegen die voortvloeiden uit het gebruik, die het universitaire restaurant en la Maison médicale evenals met La Marie en het station Alma met elkaar verbinden. De Almawandeling, boven het tracé van de metro, verzekerde een beplante verbinding die tussen de verschillende constructies op een hoger niveau noodzakelijk was. Ze gaat verder in het noordoosten buiten de campus van La Mémé. Het reliëf van het terrein en de Wandeling werd met de grootste zorg uitgewerkt om de continuïteit en de landschappelijke, maar ook ludieke, aspecten van de inrichtingen te versterken. Door een gebrek aan onderhoud werden deze interventies jammer genoeg gewijzigd door de tijd en werden ze soms afgebroken (in het bijzonder de "meesterwerken" van de metsers aan de rand van La Mairie), maar zij vormden, zoals de foto's uit de jaren 1970-80 duidelijk tonen, een belangrijke karakteristiek van het globale concept van het geheel.

Une véritable « colline » d'environ 5 m de haut, a été élevée avec les déblais du chantier au nord-ouest du restaurant universitaire, sur les indications de Louis Le Roy ainsi que de Lucien et Simone Kroll, puis



abondamment plantée d'arbres à haute tige afin de réduire la présence visuelle jugée rigide et intrusive du campus hospitalier situé de l'autre côté de l'avenue Mounier. Le principe de cette colline suit les intentions des concepteurs, mais pas exactement le plan d'aménagement initial de l'atelier Kroll. Elle a été finement aménagée par les services de l'UCL, de même que le Parc des Buttes alentour. Elle n'est pas comprise dans les limites du site protégé. Elle occupe une zone d'extension potentielle des bâtiments hospitaliers. Outre la promenade de l'Alma et ses restaurants, le site comprend des espaces publics d'aspect et forme diversifiés, étagés à différents niveaux selon leur accès, qui offrent des lieux de rencontre et de découverte, à l'instar d'un morceau de ville.

Een echte « heuvel » van ongeveer 5 m hoog werd, volgens de richtlijnen van Louis Le Roy evenals van Lucien en Simone Kroll opgericht met het puin van de werf aan het noordwesten van het universitaire restaurant. Nadien werd hij overvloedig beplant met hoogstammige bomen om de visuele aanwezigheid van de ziekenhuiscampus, gelegen aan de andere kant van de Mounierlaan, te temperen die als te streng en indringend werd beschouwd. Het principe van deze heuvel volgt de intenties van de ontwerpers, maar niet exact het oorspronkelijke inrichtingsplan van het atelier Kroll. Hij werd uiteindelijk ingericht door de diensten van de UCL, evenals het Parc des Buttes. Hij is niet inbegrepen in de grenzen van het gevrijwaarde landschap. Hij bevindt zich in een zone waar de ziekenhuisgebouwen potentieel kunnen uitgebreid worden.

Naast de Almawandeling en zijn restaurants bevat de site publieke ruimten met een divers aspect en vorm, op verschillende hoogtes volgens hun toegang, die ontmoetings- en ontdekkingsruimten bieden zoals een gedeelte van een stad.

In het noorden van de site verenigt een rond plein, afgeboord door platanen de gebouwen Martinus V, La Mémé en La Mairie: de tuin Martinus V. De inrichting van dit plein, evenals de aangrenzende omgeving van het universitaire restaurant, van Le Fasciste en van La Mairie, werden herzien in de jaren 2000 volgens een meer strikt geometrisch tracé, dat de circulatiefluxen vergemakkelijkt. Het plein heeft een ronde vorm gekregen na 2009 met de creatie van een lange metalen trap met een blauwe metalen leuning die haar verbindt met de galerij van de Martinus V-straat in La Mémé. Daarvoor was het plein een verbreed kruispunt van de toegangswegen. Elders werden de bochtige trappen rechtgezet en werd een betonnen steunmuur in beton gecreëerd.

Gelegen in het zuiden, bevat het Vecquéeplein, dat eveneens beplant is met Platanen en geplaveid cafés.

De weggetjes zijn voorzien van verschillende bekledingen die de inrichtingsfilosofie vertalen. Het water is opgewaardeerd in het noorden van de site door een klein afwateringskanaal in blauwsteen.

De inheemse vegetatie kent geen belemmeringen in de ruimtes die haar toegekend zijn : meidoorns, vlierbessen, gewone esdoorns, veldwilgen, witte wilgen, lijsterbes, hazelaars, beuken ... In de meer bebouwde delen hebben de bomen eveneens een plaats in het landschap. Twee grote grijze populieren (*Populus x canescens*) bevinden zich ten noorden van het Vecquéeplein.

Waarde van het goed volgens de maatstaven vastgesteld in artikel 206, 1° van het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening:

Historische, esthetische en artistieke waarde:

De realisatie van Lucien Kroll, vlakbij de Cliniques Universitaires Saint-Luc en het metrostation Alma, is een referentiepunt geworden in de internationale architectuurgeschiedenis van de 20ste eeuw. Het studentenkotencomplex werd uitvoerig van commentaar voorzien in referentiewerken, gespecialiseerde tijdschriften en internationale pers en is één van de meest bekende Belgische architecturale werken in het buitenland. La Mémé werd onsterfelijk gemaakt door de grootste namen uit de architectuurfotografie – en dan vooral door Yukio Futagawa, met diens foto's voor het Japanse tijdschrift *Global Architecture* (maart 1977). In België zijn het Christiné Bastin en Jacques Evrard die uit eigen beweging de hele evolutie van de site hebben vastgelegd, van 1980 tot vandaag.

La Mémé staat symbool voor de vragen die werden gesteld bij de architectuur die begin jaren zeventig door Lucien Kroll werd aangewend: hij linkte de gebruikers aan het ontwerp en de realisatie van zijn gebouwen. Die manier van werken, die werd gelanceerd met het woningencomplex aan de L. Berlaimontlaan (1961-1965) – waar de architect overigens nog steeds woont, samen met zijn echtgenote en medewerkster Simone – krijgt een andere wending in de nasleep van de protestbeweging van 1968, wanneer de geneeskundestudenten van de UCL het rigide karakter van de gebouwen en het masterplan van de nieuwe campus in Woluwe in vraag stellen. Het is op uitdrukkelijke vraag van de studenten dat Lucien Kroll in 1969 door de UCL belast wordt met een studie van de verblijfcampus van de studenten geneeskunde, die een



oppervlakte van 4ha beslaat. De campus mag niet langer alleen maar een woonfunctie hebben, maar krijgt ook socio-culturele functies. Het wordt dus niet zomaar een universitaire campus, nee, het bouwplan dat Kroll samen met de studenten realiseert, vertaalt de wens van een grotere stadsmix en de integratie van studentenwoningen in buurtwijken, meer bepaald in de tuinwijk Kapelleveld.

De medewerking van de studenten aan dit experimenteel project — met een hoge prijs aan energie en tijdsinvestering — laat hem toe de geformuleerde eisen te vertalen naar een spontane en organische architectuur, naar het evenbeeld van de diversiteit en de complexiteit van de samenleving. Tijdens de eerste twee jaar verloopt het intense werk naar de grootste voldoening van de studenten en het architectenbureau. In het eerste gebouw (waarin het Maison Médicale is gehuisvest), kunnen de ruimtes worden gewijzigd. De gevels tonen “de vrijheid en de topologie van het dagelijkse leven”. De flexibiliteit van de plannen zal echter enkel karakteristiek zijn voor de eerste fase van de werken. De opdrachtgever is niet akkoord en zal de wijzigingen aan de lokalen die hij beheert, verbieden. Dit deel van de ‘compositie’ zal echter wel zijn aanpassingsvermogen tonen, door bij hoogdringendheid het onthaal op te vangen van de school ernaast (Ecole Saint-Joseph, vandaag Ecole Chapelle-aux-Champs), als gevolg van de metrolijn die werd omgeleid om tot een halte op de campus te komen.

Structureel gezien zijn de gebouwen van de eerste fase van Mémé één van de eerste voorbeelden van *Open Building*, door de SAR-methode (Stichting Architecten Research) te integreren en door een betonnen structuur te combineren met verwijderbare tussenschotten en gevelelementen.⁴

De Mémégebouwen onderscheiden zich van hun strenge gebetonneerde omgeving door een soort archeologisch beeld te schetsen van hun schepping en door uitdrukkelijk in het landschap te staan als een exuberant protest van een maatschappij in conflict met de strenge functionele schoonheid van de omgeving. Deze spontane, eerder toevallige expressievorm, soms het resultaat van collages en citaten, is het product van het verbond tussen de studenten en de kunstenaar-architect die aandacht heeft voor hun besognes.

Door zijn manier van werken anticipeert Kroll op de thema's van de komende eeuwwisseling, op het politiek, economisch en ecologisch plan, vooral in de symbiose die gezocht werd tussen de directe omgeving van de gebouwen en de natuur errond. Het metrostation Alma — één van de weinige in Brussel dat zich niet ondergronds bevindt — werd ontworpen als een hommage aan Gaudi, die het geheel een beeld van frisheid en poëzie verleent. Het metrotracé omvat naar boven toe een Promenade die de gebouwen met elkaar verbindt die door het tracé geïsoleerd dreigden te geraken.

Het succes en de geestdrift die door dit ongewone project ontstaan, zorgen er al snel voor dat Lucien Kroll de bekendste Belgische architect van zijn tijd wordt. In volle werffase is de site al een architectuurtoeristische trekpleister. De uitvoering van het project werd door de opdrachtgevers nochtans beschouwd als een provocatie. En hoewel nog maar de helft van het project in uitvoering is, verbreekt de administrateur-generaal van de UCL op brutale wijze het contract met het architectenbureau omdat hij persoonlijk niet akkoord kan gaan met de gang van zaken (1975). De onverbiddelijke verbanning die hier het gevolg van is, zal de architect-rebel definitief uitsluiten van het openbaar domein in België en verplicht hem ertoe zijn carrière en zijn participatieve experimenten de volgende drie decennia verder te zetten in het buitenland.

Het pad van Lucien Kroll en de architecturale ervaring die er het logisch gevolg van is zullen echter niet zonder gevolgen blijven, of dat nu in België is of in het buitenland: de participatieve methode zal in vele woonprojecten worden toegepast. Maar, op het moment dat in de hele wereld stemmen opgaan om de praktijk in vraag te stellen — Bernard Rudofsky (*Architecture Without Architects*, 1964), Robert Venturi (*De l'Ambiguité en Architecture*, 1971), Kevin Lynch (*The Image of the City*), bijvoorbeeld —, speelt La Mémé een betekenisvolle rol door vernietigend uit te halen naar het beeld van het conventionele en het beschaaafde van de heersende functionele schoonheid, niet op basis van modellen en concepten, maar op aangeven van de studenten. Die realisatie kan, als zodanig, worden gezien als een voorproefje voor een soort van *deconstructivisme* in de architectuur (de term werd gelanceerd op de MOMA-expo van 1988). De woelige, polymorfe architecturale expressie die voortvloeit uit de participatie waarop Kroll voor het Mémé een beroep deed, zal begin jaren tachtig ook de Oostenrijkse artiest Friedensreich Hundertwasser, die zich pas laat tot de architectuur bekeerde, inspireren. Het beroemde *Hundertwasserhaus* in Wenen (1983-1986) is er de getuige van.

Een en ander ontsnapte niet aan de internationale kritiek. De belangrijke tentoonstellingen die de jongste jaren aan Lucien Kroll worden gewijd (2014 Nantes ; 2015 Parijs, Cité de l'Architecture ; 2016 Duinkerken en later nog BOZAR in Brussel, ...) zetten allemaal La Mémé in de spotlights, als een getuige van de

⁴ D. BOUTSEN, *Lucien Kroll, Ordre et désordre*, in A+, n° 260, juni/juli 2016, p. 70



geschiedenis van de 20^{ste} eeuwse architectuur. De bescherming van de site zal ertoe bijdragen één van de pronkstukken van de architectuur van de jaren 1970 in zijn eer te kunnen herstellen, meer in het bijzonder in het kader van het ambitieuze renovatieprogramma voor Les Cliniques Saint-Luc dat zopas werd gelanceerd, teneinde tot een betere verbinding te komen van de hospitaalzone met de woon- en sociale zone, die werden ontworpen door het Atelier Simone en Lucien Kroll.

Wetenschappelijk waarde:

In de directe omgeving van de gebouwen merken we een zeer gevarieerde inlandse vegetatie op, een waar toevluchtsoord voor lokale fauna: meidoorn, esdoorn, Spaanse aak, lijsterbes, vlier, hazelaar, schietwilg, beuk, ... De filosofie achter de aanplanting, bedacht door Louis Le Roy, met name de natuur het milieu te laten koloniseren en zichzelf te reguleren, heeft de ontwikkeling van een interessante biodiversiteit als gevolg gehad. De aanwezigheid van beuken, de brandstof van het bos, is simpelweg te verklaren doordat de studenten ze in het Zoniënbos gingen halen.

De beplanting rondom, alsook die op de site zelf, duiden op een echte wil tot een integratie van de natuur op de meest spontane wijze, een juweel van een decor voor de gebouwen.

Die "aanleg zonder aanleg" typeert Louis Le Roy, het is het tegenovergestelde van de getemde natuur. Deze site is er een waardevolle getuige van. Het is de groene tegenhanger van de architectuur van Kroll; samen vormen ze een coherent geheel.

Het initiale project van het Atelier Kroll en van Louis Le Roy werd uiteindelijk niet helemaal gerealiseerd. Echter, de huidige site La Mémé is een zeldzaam voorbeeld van een utopie, direct gelinkt aan de gecontesteerde beweging van mei '68. Onvoltooid, maar toch concreet gestalte gekregen.

Gezien om te worden gevoegd bij het besluit van 22 oktober 2020

De Minister-President van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang

Rudi VERVOORT

De Minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Financiën, Begroting, Openbaar Ambt, de Promotie van Meertaligheid en van het Imago van Brussel

Sven GATZ

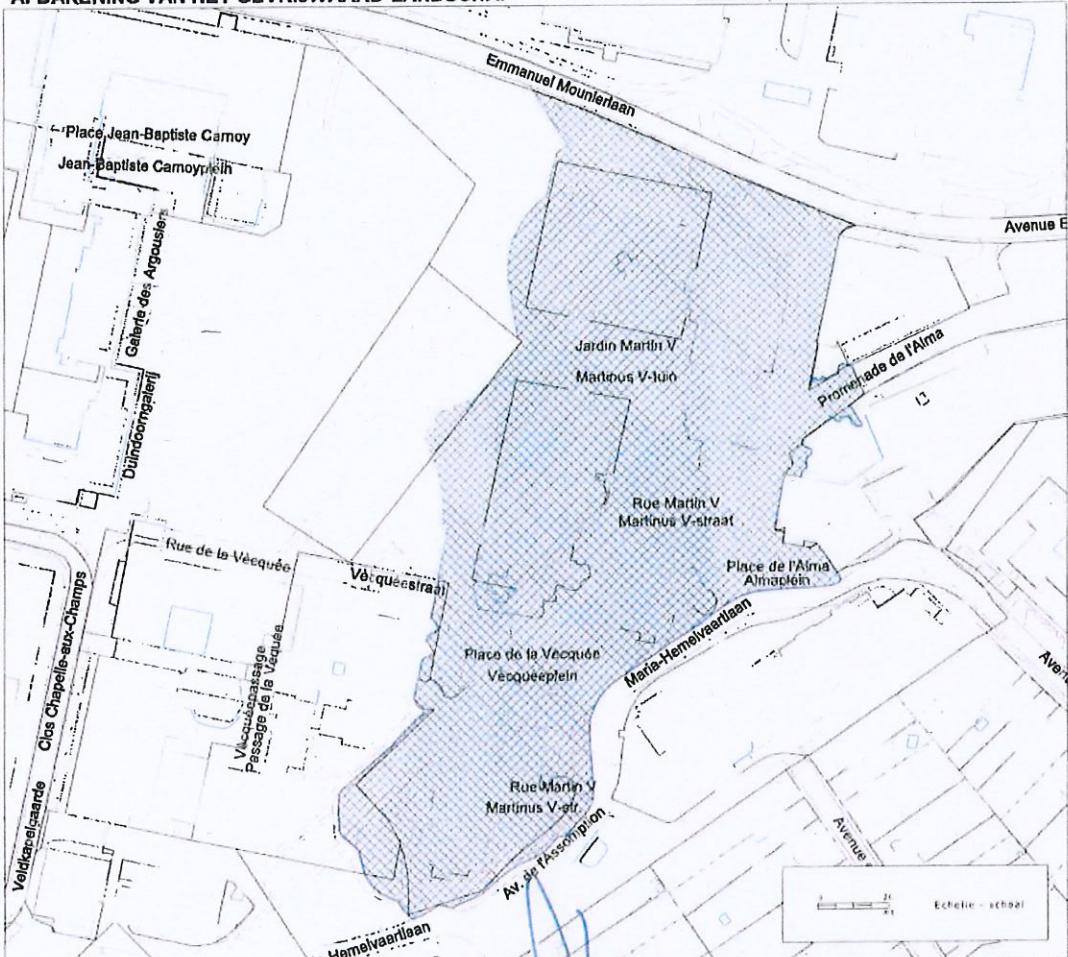


BIJLAGE II BIJ HET BESLUIT VAN DE BRUSSELSE
HOOFDSTEDELIJKE REGERING TOT INSCHRIJVING
OP DE BEWAARLIJST ALS LANDSCHAP VAN HET
GEHEEL GEVORMD DOOR DE GEBOUWEN VAN LA
MÉMÉ, LA MAIRIE EN DE SCHOOL CHAPELLE-AUX-
CHAMPS, HET UNIVERSITAIRE RESTAURANT, HET
OECUMENISCHE GEBOUW, HET METROSTATION EN
DE ALMAWANDELING, DE PATIO EN HET KLEINE
RESTAURANT, EVENALS HUN OMGEVING, TE SINT-
LAMBERTUS-WOLUWE

ANNEXE II À L'ARRETÉ DU GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE INSCRIVANT SUR LA LISTE DE SAUVEGARDE COMME SITE L'ENSEMBLE FORMÉ PAR LES IMMEUBLES DE LA « MÉMÉ », LA MAIRIE ET L'ÉCOLE CHAPELLE AUX CHAMPS, LE RESTAURANT UNIVERSITAIRE, LE BÂTIMENT ÉCUMÉNIQUE, LA STATION DE MÉTRO ET LA PROMENADE DE L'ALMA, LE PATIO ET LE PETIT RESTAURANT, AINSI QUE LEURS ABORDS, À WOLUWE-SAINT-LAMBERT

AFBAKENING VAN HET GEVRIJWAARD LANDSCHAP

DÉLIMITATION DU SITE PROTÉGÉ



Gezien om te worden gevoegd bij het besluit van 22 oktober 2020

Vu pour être annexé à l'arrêté du 22 octobre 2020

De minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, bevoegd voor Territoriale Ontwikkeling en stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van gewestelijk belang.

Le Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du Développement territorial et de la Rénovation urbaine, du Tourisme, de la Promotion de l'Image de Bruxelles et du Biculturel d'Intérêt régional,

Rudi VERVOORT

De Minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering,
bevoegd voor Financiën, Begroting, Openbaar Ambt, Promotie
van Meertaligheid en van het Imago van Brussel,

Le Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Finances, du Budget, de la Fonction publique, de la Promotion du Multilinguisme et de l'Image de Bruxelles,

Sven GATZ



Essai de clarification de la notion d'architecture organique. Éléments pour une «anarchitecture intégrale»

... cette espèce de servitude obligée d'un monde où la pierre s'anime parce qu'elle a été frappée comme il faut, le monde des civilisés organiques, je veux dire dont les organes vitaux aussi sortent de leur repos, ce monde humain entre en nous, il participe à la danse des dieux, sans se retourner ni regarder en arrière, sous peine de devenir, comme nous-mêmes, des statues effritées de sel (1).

Antonin ARTAUD

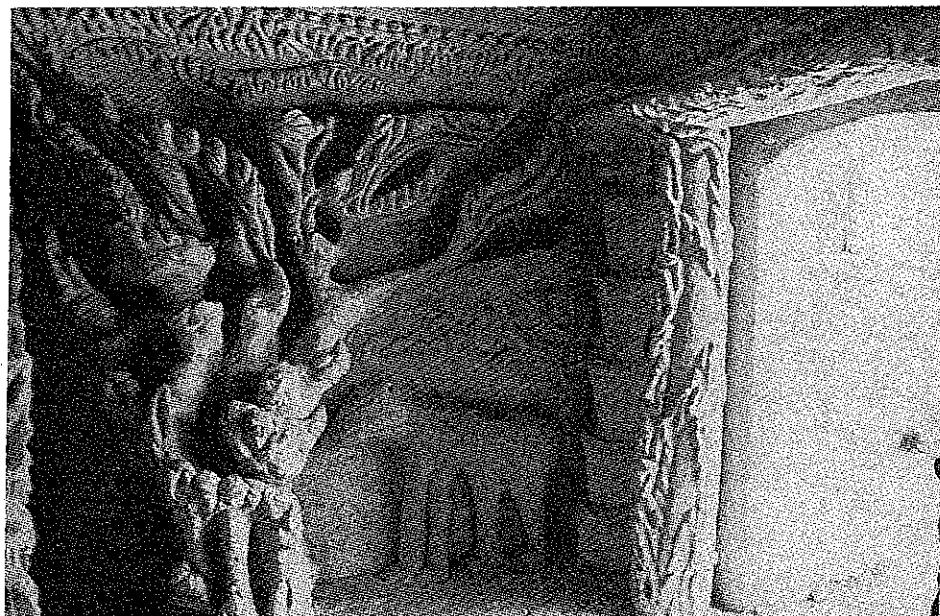


Fig. 1. *Le Palais idéal du facteur Cheval*, 1836-1924, Hauterives, France.

Qui espère cerner le concept d'architecture organique, en délimiter les contours, se trouve dans l'embarras d'un chasseur de papillons rares qui, lorsqu'il piège dans ses filets la danse subtile et merveilleuse de quelques paires d'ailes vibrantes, attrape seulement quelques fragments poudreux, mortellement immobilisés. Et en discourir, c'est comme parler du baroque orsien (2); il est vain de vouloir fixer le chatoiement kaléidoscopique de ses facettes mouvantes. Il vaut mieux suivre le fil sinuieux et capricieux de cet éon fluide et mouvant, dont on ne peut saisir l'essence que dans le jeu métamorphique de ses plus diverses manifestations, car il

échappe ou s'évanouit devant tout essai de cadrage stylistique trop normatif ou de dénomination réductrice.

Paradoxe aussi de l'adéquation du nom et de la chose puisque, tel un corset trop serré, l'appellation elle-même gêne parfois quelques architectes rangés bon gré malgré dans le rayon des créateurs organiques par une critique avide d'étiquetage. Ainsi, Christian Hunziker — auteur du fameux «Schtroumpf», cet ensemble bariolé de logements sociaux construits à Genève au début des années '80 —, artiste que Bruno Zevi considérait comme un des plus importants représentants de la tendance organique européenne, préférait, pour

distinguer sa propre pratique de l'architecture, user du terme non moins équivoque de «naturalisme».

Cette réticence vis-à-vis d'un label qui avait été utilisé, sinon couramment, du moins sans ambages, dans la première moitié du siècle, semble s'être manifestée sur le continent européen autour des années '60, à un moment où la créativité architecturale s'étiaillait, engoncée dans le costume amidonné d'un style international vert-de-gris. Par contre, aux États-Unis, la terminologie d'organique s'est transmise jusqu'à nos jours, sans solution de continuité, dans la filiation de Louis Sullivan, Frank Lloyd Wright, Bruce Goff, Herb Greene et, depuis le décès de Goff en 1982, dans l'association des *Friends of Kebjar* (3).

En Europe, au cours des trois dernières décennies, les critiques eux-aussi — à l'exception de Bruno Zevi qui, on le sait, était un malcontent génial (4) — ont rarement qualifié d'organique ce courant vital qui, dans un contexte difficile, cherche tant bien que mal à s'écouler dans des voies détournées.

Très souvent, la production architecturale hors des sentiers battus, ou qui déroge aux règles des doctrines établies, a été regroupée sous d'autres chapeaux : architecture fantastique, douce, néo-baroque, néo-expressionniste, romantique, pour les cas plus difficiles «alternative» et pour la veine plus technique, «bionique» (5). Tout récemment, Lucien Kroll, apportant son

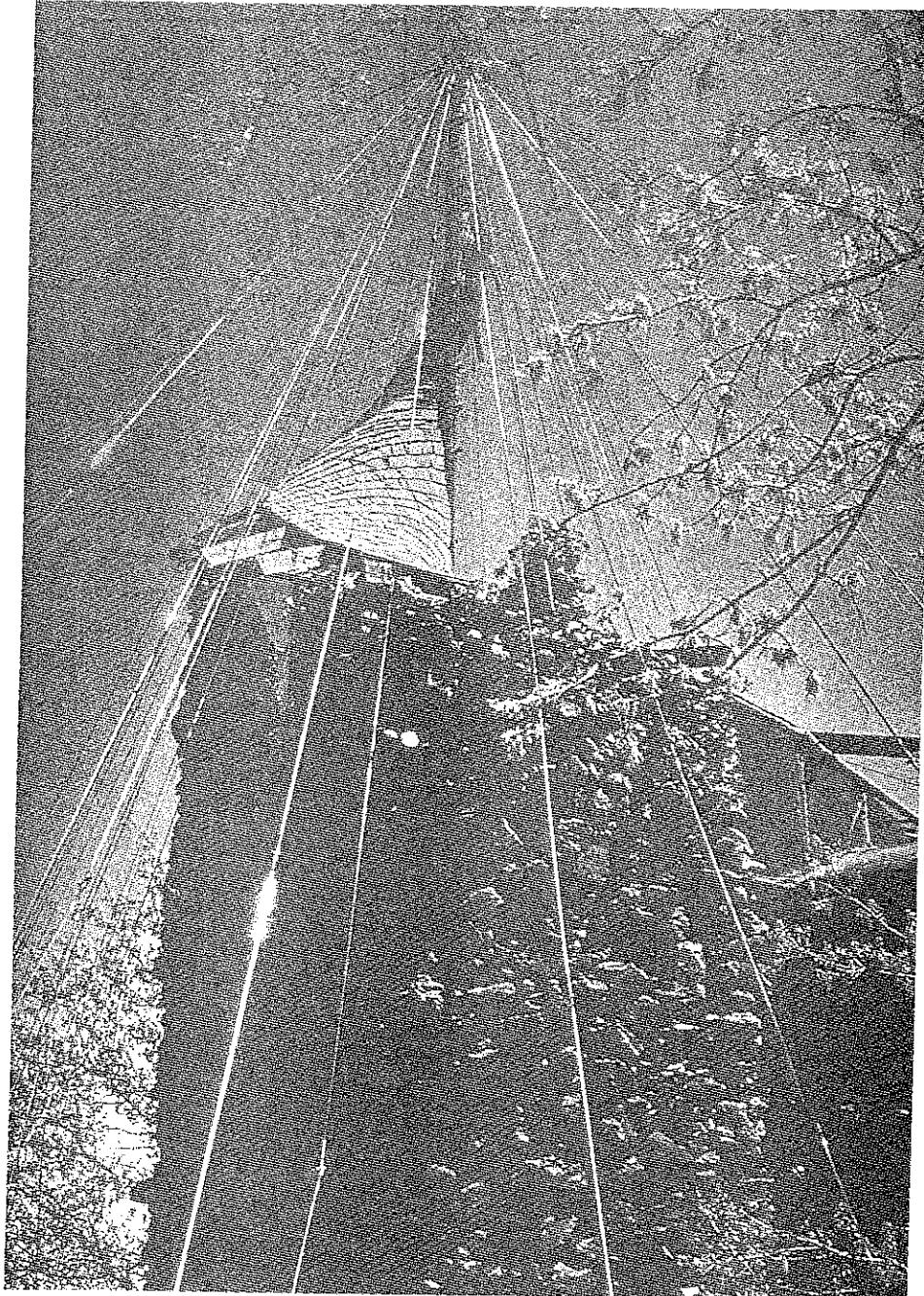


Fig. 2. Bruce GOFF, Bavinger House, 1950, Norman, Oklahoma.

concours à l'élaboration d'un numéro de *Techniques & Architecture*, consacré à notre propos, dans l'embarras de nommer trop précisément ce qui refuse de l'être, ou craignant d'enfermer ainsi ce qui veut vivre en liberté, a titré les morceaux choisis *Architecture vivante* (6).

Cependant, dans la culture germanique, l'attachement fidèle au genre *organicus*, quoique marginal, s'est exprimé plus tardivement et avec moins de réserve. Sur les traces de Hugo Häring et de sa formulation d'une poétique définie vers 1920 *Organische Architektur*, Hans Scharoun a continué jusqu'à sa mort, en 1970, à écrire, dessiner et construire courageusement organique, avec suffisamment de force et de distanciation des courants à la mode pour que son œuvre soit taxée par Tafuri «d'antilangage d'inélégance architecturale» (7).

En Allemagne, le milieu était sans doute plus favorable puisque les bases d'une réflexion sur les principes d'une esthétique organique avaient été posées dès 1907 par Wilhem Worringer (8), à partir de la théorie de l'*Einfühlung* développée peu auparavant par le philosophe et psychologue Theodor Lipps, dans son colossal traité (9). L'approche toute particulière du sentiment artistique de Lipps, fondé sur le rapport émotionnel qui s'instaure entre le spectateur et l'œuvre, constitue encore aujourd'hui une des intuitions les plus adaptées au problème de l'expression organique, dans l'ensemble des arts plastiques. Selon Lipps, les formes ne sont belles que si l'*Einfühlung* existe et leur beauté tient à la qualité de vie et de liberté qu'elles renferment, autrement dit à cette *Sichausleben* ou sentiment idéal et libre qu'obscurément nous épanchons en

elles (10). Au contraire, la forme est jugée laide quand elle ne permet pas de s'y livrer, c'est-à-dire lorsque dans sa contemplation on se sent privé de liberté, entravé, contraint. Worringer, par contre, ne pense pas que la beauté en soi puisse être liée exclusivement à l'existence de l'*Einfühlung*. Seule la «beauté organique» qui est «beauté de la vie» y est attachée. Elle s'oppose à la «beauté inorganique», «négation du vivant», qui trouve quant à elle son expression la plus achevée «dans le cristallin, ou en général dans toute légalité et nécessité abstraites» (11). C'est dans ce sillage que s'inscrivent les recherches de Hugo Häring et ses tentatives d'application des principes d'une esthétique organique au domaine de l'architecture. En tant que bâtisseur, confronté aux problèmes pratiques de son métier, Häring, dans ses réflexions élaborées pour l'essentiel dans les années '20, propose une approche assez semblable à celle de Louis Sullivan, couramment résumée par son célèbre adage «Form follows function» (12), puisque la notion de fonctionnalité organique s'y trouve liée à celle d'expression inhérente des choses, ou «forme d'adéquation» (13), résultat d'un processus de façonnage identique à celui qui opère dans la nature en vue de l'épanouissement vital et de la performance tant des éléments individuels que de l'ensemble. Parce qu'il est convaincu que les formes déterminées *a priori* par la géométrie sont dirigées par des lois opposées au vivant, contre le devenir, contre la nature, Häring oriente la composition architecturale vers une modulation des éléments reflétant l'action, comme s'il avait l'intention de rendre lisible le diagramme des mouvements et des comportements provoqués par l'espace. Néanmoins, il ne concevait nullement que le répertoire formel propre à l'architecture organique doive consister en prototypes tirés directement de la nature; il s'agit plutôt de produire une seconde nature dans laquelle la dynamique est semblable à celle du monde vivant. C'est pourquoi le rôle de l'architecte, quand il dessine le projet, est d'aider les formes emprisonnées dans les pensées à se libérer, leur donner vie et les faire croître

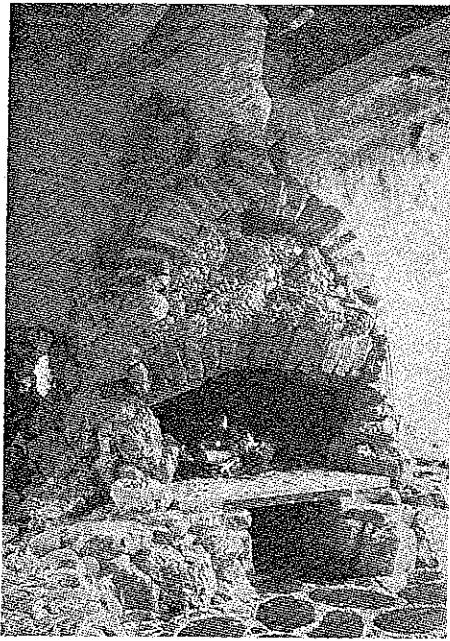


Fig. 3. Colette HENRION et Christian HUNZIKER, *Feu ouvert*, 1978, Wéris.

selon leur propre loi interne. Hugo Häring a appliqué ces principes avec le plus d'évidence dans la conception de la Gurt Garkau, une ferme modèle construite en 1924 près de Lübeck. Les formes irrégulières des bâtisses et leur implantation sont dictées évidemment par les impératifs d'usage spécifiques à chaque corps de bâtiment, mais surtout, ce qui est remarquable, par le schéma souple et sinuose du trajet quotidien des ouvriers agricoles. À tous les niveaux, la composition est sous-tendue par la volonté de laisser s'épanouir les pleins et les vides selon le principe de réalisation de cette performance, écartant toute prédestination formelle assujettie aux lois géométriques, sans toutefois rejeter *a priori* la forme géométrique, si celle-ci est adéquate.

Dans le contexte du mouvement expressionniste allemand, des principes esthétiques similaires ont nourri la démarche de plusieurs créateurs. La plupart des projets sont restés à l'état d'esquisse ou de maquette — *Alpine Architektur*, de Bruno Taut (1919), la «maison infinie» de Frédéric Kiesler (1924-1960) et surtout les propositions fantastiques d'Hermann Finsterlin... —, néanmoins quelques réalisations se présentent comme des œuvres fondamentalement organiques, de provoquantes antithèses de la vision cubiste. L'observatoire astronomique de Potsdam (1920-1921) conçu par le duo Einstein - Mendelsohn, affirme entre ciel et terre la force du geste créatif vivant. Turgescente comme un rocher jailli du

terrain, fixé dans un moment de son incandescente éruption, la tour célèbre elle-aussi les possibilités d'une architecture modelée directement par un processus dynamique, une «architecture éployée», comme l'a qualifiée Zevi (14), résultat du jeu puissant des forces chargées d'énergies jusqu'à la rupture, qui font pression du dehors et du dedans suivant leur propre nécessité spatiale, plastifient les parois, creusent les passages et en délient les contours.

À la même époque, une pulsion vitale identique faisait croître sur une colline de Dornach, près de Bâle, l'œuvre colossale et ésotérique du philosophe Rudolf Steiner. La construction du premier, puis du deuxième Goetheanum (1913-1923 et 1925-1928), ouvrait de nouvelles perspectives pour une architecture organique anthroposophique teintée de mysticisme idéaliste. Cette orientation spiritualiste a fait école, avec les risques d'assèchement et d'immobilisme liés à une inéluctable tentation de dogmatisation religieuse, ambiguë dans un mouvement dont le changement constitue une base conceptuelle essentielle. Et pourtant, actuellement, les plus actifs représentants de l'anthroposophie appliquée à l'architecture, Erik Asmussen en Suède, Anton Alberts en Hollande et surtout Imre Makovecz en Hongrie, pour ne citer que ceux-là, pratiquent un art qui ne peut démentir sa source vivante. Pour eux,

comme pour l'école américaine des *Friends of Kebyar*, l'architecture organique est une réalité qui s'impose en tant que telle dans toute son originalité et avec toutes ses particularités.

Ce n'est pas l'avis de tous les experts en architecture contemporaine, nous l'avons déjà signalé. Ainsi, chez le critique anglo-saxon Charles Jenks, ce grand classificateur des tendances de l'après-guerre, la rubrique organique ne fait pas recette. À vrai dire, après avoir décomposé l'ensemble de la production des trente ou quarante dernières années en une infinité de catégories et sous-catégories, puis regroupé ce qui pouvait l'être, notamment dans les genres néo-moderne, post-moderne et *High tech*, confronté alors, de toute évidence, pour le reste, à d'insurmontables difficultés de cadrage à cause d'une trop grande hétérogénéité, Jenks n'a pas hésité à reléguer dans le champ des «Alternatives» (15), cette inclassable diversité, y compris évidemment la production à connotation organique (et pourtant la diversité n'en constitue-t-elle pas précisément une des valeurs essentielles ?).

Les propositions analytiques du critique allemand Ingo Bohning ouvrent d'autres perspectives pour une compréhension plus précise du courant organique, même si l'architecte n'en adopte pas la

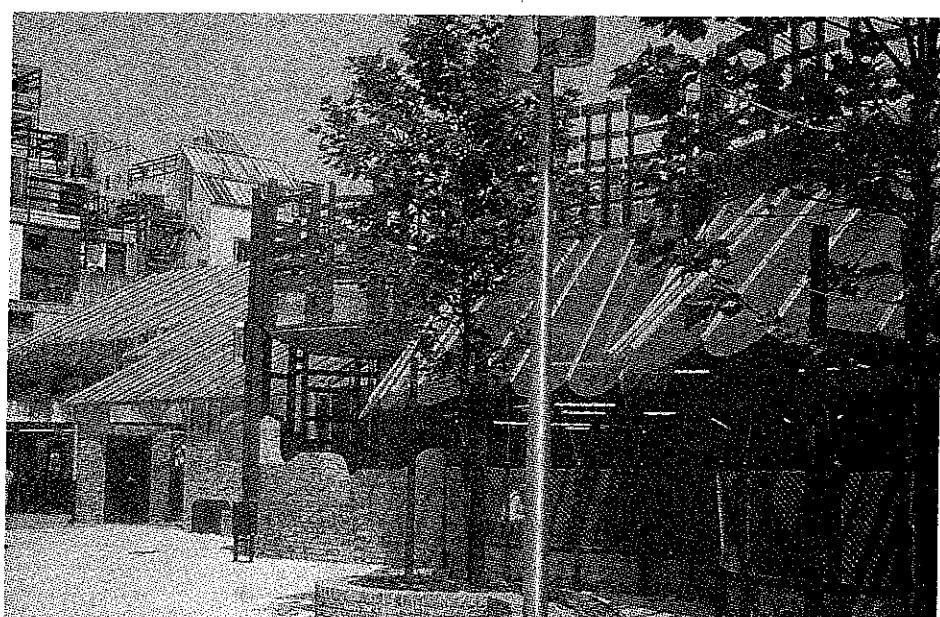
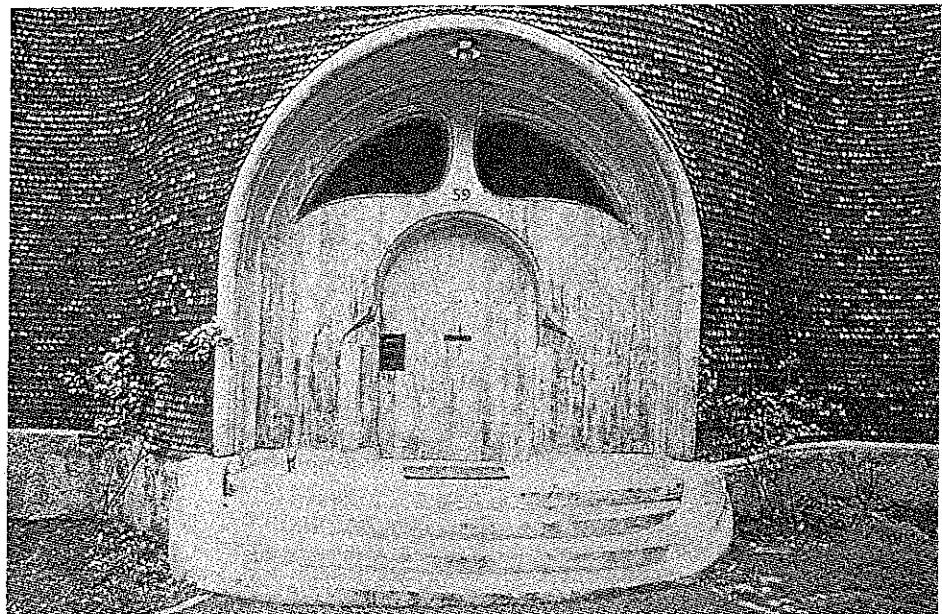


Fig. 4. Lucien KROLL, métro Alma, 1979-1982, Woluwe-Saint-Lambert.

Fig. 5. Rudolf STEINER, *Glashaus*, Dornach, Suisse, 1913-1914.

terminologie (mais Bohning a fréquenté le cercle de l'auteur du «Schtroumpf»...). En 1985, à Karlsruhe, dans le cadre d'une exposition organisée à l'Université, à l'occasion des Journées européennes de la Culture, il confrontait les concepts fondamentaux du classicisme et de l'anti-classicisme appliqués à l'architecture récente et cela dans une stimulante mise en scène. Comme contrepoint à la rigueur minimalisté ou aux surenchères technologiques de l'espace cartésien, des étudiants avaient bricolé un dédale «naturaliste», puissamment kinesthésique et tactile, avec des parois de planches rugueuses, des cloisons de toiles tendues râches ou délicates au toucher, des chemins scabreux offrant aux pieds la mollesse incertaine d'un matelas mou, le plaisir d'un ruban de sable fin ou les rondeurs presque cruelles d'un lit de gros galets... La tendance organique n'y était pas présentée en tant que telle, mais intégrée à un courant plus vaste anti-classique, pour lequel respecter et favoriser l'épanouissement de la vie constitue le seul point de départ valide dans l'élaboration du projet, un courant orienté prioritairement vers l'action, par opposition à l'éon classique qui se réalise plus volontiers dans la stabilité de l'œuvre. Ingo Bohning a mis en évidence deux colorations essentielles — avec tous les mélanges et toutes les nuances intermédiaires —, l'une dominée par des concepts structurels très souples, figeant le moins possible la tectonique spatiale, avec des espaces d'action et d'aménagements ouverts (Lucien Kroll, à Bruxelles), l'autre préoccupée par la satisfaction des désirs émotionnels, des plaisirs tactiles et le retour au naturel, avec un vocabulaire formel expressionniste ou romantique, non sans certaine parenté avec les œuvres de Finsterlin, Gaudí et le Modern Style en général (Christian Hunziker, en Suisse, Günther Domenig et partiellement le couple Szyszkowitz-Kowalski, en Autriche).

Dans le courant anti-classique, stimuler la communication humaine constitue un enjeu prioritaire. Dans le naturalisme, cette communication se veut davantage



affective et sensorielle : quand les murs chantent, l'habitant participe à une sorte d'*Einfühlung* positive. Dans le sillage de Gaston Bachelard, Christian Hunziker actualise une poétique de l'espace anthropomorphique (16). À l'instar du philosophe, il soutient que l'architecture est perçue oniriquement à l'image de notre corps. L'enveloppe spatiale, cette deuxième peau, devrait donc toujours posséder des aspects qui rappellent notre organisme, être souple et sensible. Selon lui, ce n'est pas suffisant de soigner l'édifice, le nettoyer et le maintenir en bonne santé comme notre corps; il faut que ses formes préviennent et accompagnent les mouvements des gens qui l'habitent et y travaillent et que, dans les empreintes sensibles et les traces tactiles des mains de ceux qui l'ont bâti, elles répandent des parfums d'effectivité. Dès que l'œuvre agit comme miroir de notre visage ou de notre corporalité, elle favorise notre sentiment d'appartenance à la vie biologique. Ainsi, à Vienne, la façade de *Zentralsparkasse*, œuvre de Günther Domenig (1979), protège derrière l'écran métallique de son heaume retroussé les enroulements comme des entrailles d'un espace intérieur baroque. Les bâtiments dessinés par Michael Szyszkowitz et Kärla Kowalski regardent, ils ont des yeux, un nez, un bec, une bouche, par exemple la chapelle funéraire à Schwarzhä, près de Salzbourg (1978),

l'école du château de Pichl, en Styrie (1984), la maison grise, à Graz (1986) et la maison expérimentale, à Stuttgart (1993)... —, comme les entrées des logements sociaux de Michel de Klerk, à Amsterdam — de Spaarndam (1913-1919), de Ronnerplein (1920-1921) —, à Dornach, la bouche et les yeux de l'entrée de la Glashaus de Rudolf Steiner (1913-1914) ou encore, cette fois outre-atlantique, l'œil de cyclope, sous les sourcils hirsutes en bardages de bois de la *Greene's prairie House* (1962).

Chez les structuralistes, la communication humaine tend plutôt à s'actualiser dans la dynamique des échanges sociaux. En Suède, Ralph Erskine dessine des ensembles de logements joyeusement articulés, avec comme objectif prioritaire l'établissement d'une sorte «d'écologie sociale» (17). Lucien Kroll travaille dans la même optique. Parce qu'il est convaincu que «les consultations participatives préalables et les contacts ultérieurs prépareront les habitants à s'enraciner, se reconnaître et à se découvrir des possibilités d'actions communes sur leur milieu» (18), il propose de réserver une frange d'espaces virtuels d'extensions et d'organiser les règlements et l'architecture (constructivement et culturellement), de façon à accueillir ces initiatives. C'est le «prêt-à-croître» qui, parallèlement au «prêt-à-finir», permettra

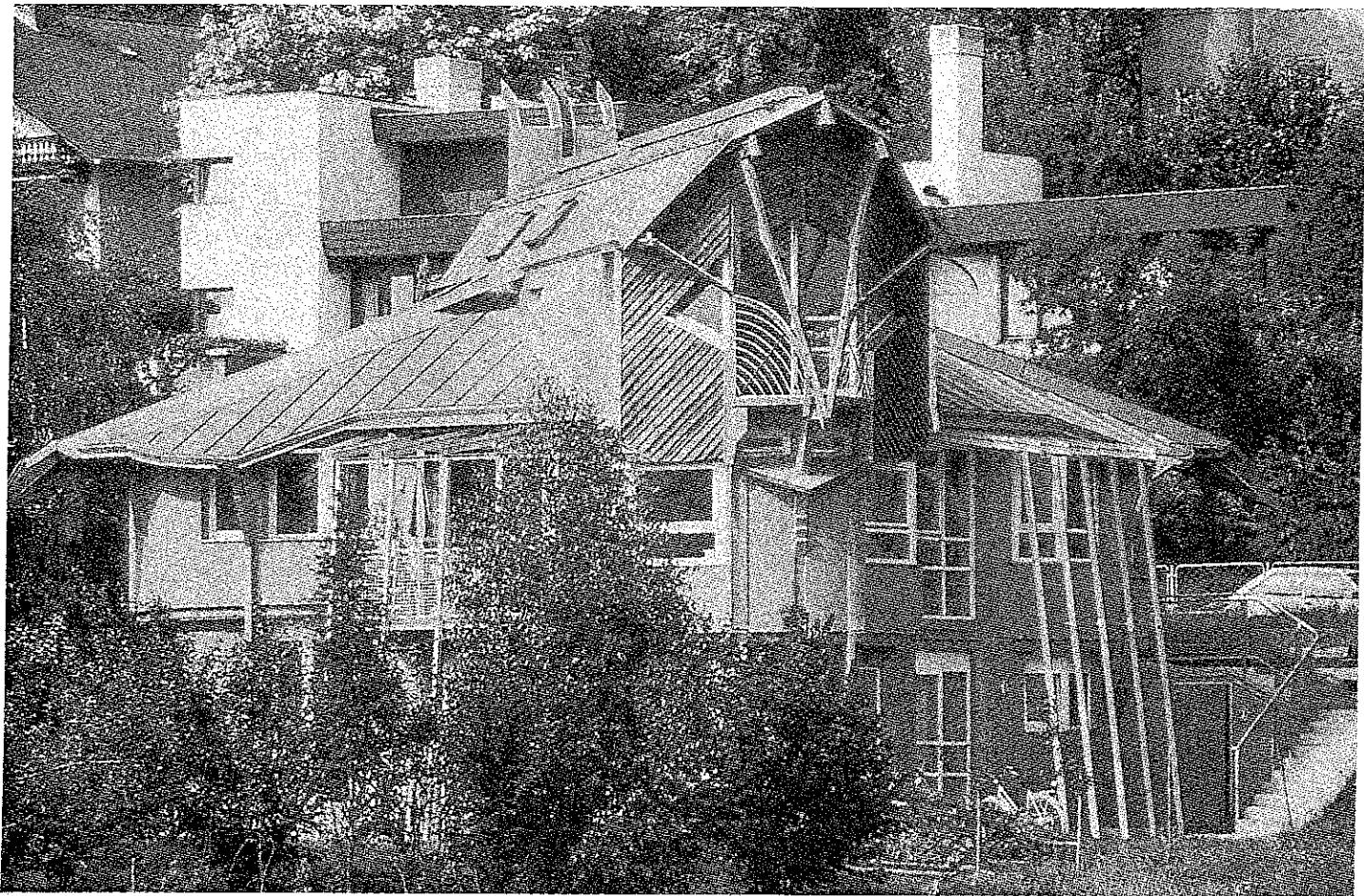


Fig. 6. Michael SZYZSKOWITZ et Karla KOWALSKI, *Graues Haus*, Graz, Autriche, 1986.

à un tel milieu de se régénérer lui-même, de devenir très tôt un organe urbain vivant. Dans les deux formulations, il s'agit pareillement — quoique sur des modes différents — d'instaurer une relation organique entre les différents partenaires intéressés par l'œuvre architecturale, et cela dès les premiers balbutiements du projet jusqu'à la jouissance de l'objet fini, afin d'assurer leur relation au monde vivant naturel ou social.

Parmi toutes ces interprétations du rôle de l'architecte et de ses méthodes se profilent donc des intentions communes, toutes orientées vers l'accomplissement de processus de relations et d'échanges organiques. On peut s'étonner dès lors du manque de consensus sur le point de l'adhésion au courant de l'architecture organique nommée comme telle. Du côté des bâtisseurs, on peut soupçonner, chez quelques sujets atteints d'idiosyncrasie,

un rejet formulé à mi-mot de la trop puissante prédication wrightienne ou de la religiosité steinerienne... D'autre part, il peut s'agir d'une interprétation du mot «organique» réduite au sens biologique de quelque chose de souple ou de mou, de courbe, de mouvant, un corps vivant, donc périssable, avec toutes les suggestions plus ou moins acceptables d'échanges nourriciers, de digestion, de transformations, de métamorphoses, dans le contexte d'une société aseptisée, mécanisée, contrôlée, et toujours plus étrangère au jeu enfantin et puissant de la vie. À moins que la peur soit plus profonde encore, peur des dimensions psychiques attachées à cette corporalité, la peur de cette frange d'irrationalité avec les contenus infinis de l'inconscient individuel, de type freudien, ou collectif, de type jungien ?

La pragmatique wrightienne est

certainement la plus répandue, conséquence sans aucun doute du poids de l'indiscutable personnalité du Maître, qui a par ailleurs beaucoup parlé et écrit à propos de l'architecture organique. Dans un de ses derniers ouvrages, *The future of architecture*, paru en 1953 (19), peu de temps avant sa mort, élaboré sur la base de textes et conférences datant des années '30, on trouve des précisions sur le sens de quelques termes indispensables à la compréhension de l'architecture organique. Le mot organique y est ainsi défini : «organique» ne signifie pas ce qui peut être suspendu dans une boucherie, se promener sur deux pieds, ou être cultivé dans un champ. Le mot «organique» se réfère à l'entité; peut-être serait-il préférable d'employer le mot «integral» ou «intrinsèque». Tel qu'il est utilisé en architecture, le mot «organique» signifie «la partie est au tout comme le

Fig. 7. György CSETE, *Maison de la spéléologie*, 1970, Pécs-Orfű, Hongrie.

tout est à la partie». Aussi ce que l'on veut réellement dire par le mot «organique» est «entité intégrale»⁽²⁰⁾.

Le concept d'organique se rapporte donc avant tout à la relation d'interdépendance mutuelle des éléments d'un organisme autonome, un organisme «libre», mais qui peut plonger ses racines dans le sol (à ce propos et dans ce sens, Wright parle d'architecture «radicale»). Selon Wright, les principes de l'esthétique organique guident la composition dans le sens opposé de l'abstraction qui est l'action d'isoler l'essence d'une chose en repliant la forme sur elle-même comme un bloc fermé. Au contraire, les éléments d'une architecture organique fusionnent dans un tout, se déploient dans l'espace avec exubérance. L'édifice livre un contenu intérieur et se ressent dès lors comme un «produit de la force éternelle vivante, force spirituelle vivante qui assume les formes propres à l'homme dans le temps et dans l'espace»⁽²¹⁾.

Comme l'a bien souligné Zevi, «l'humanisme de Wright est l'antithèse de l'humanisme de la renaissance et de l'illuminisme. L'homme, pour Wright, n'est pas un cadavre, un être immobile, proportionné, harmonique, classique. C'est une réalité en mouvement, en évolution»⁽²²⁾. Parce que «la loi du changement est la constante éternelle de la vérité, la réalité est la mutation continue de la forme et celle-ci n'est que la vision instantanée d'une transition»⁽²³⁾. Ainsi, «la liberté c'est ce grand devenir»⁽²⁴⁾, et l'architecture organique américaine peut se définir en tant qu'architecture de cette liberté, ou «architecture de la démocratie idéale» ! Ces propos éclairent la source du principe esthétique d'expression expansive des bâtiments dans le paysage environnant, à partir de l'affirmation imposante de leur centre ou de leur axe. La maison Kaufman, à Bear Run (1936-1939) s'étire horizontalement, elle suspend dans les arbres et sur la cascade, autour du pivot rugueux d'une maçonnerie en pierres clivées, le croisement fluide des plateaux en porte-à-faux, tandis qu'au Musée Guggenheim, à New York (1956-59), l'espace d'exposition s'enroule en spirale autour du grand vide central, dans un état transcendental. L'architecture



wrightienne exprime le grand rêve américain d'extension territoriale et de la liberté individuelle (peut-être touchons-nous là une des raisons plus cachées de l'installation du Maître et de ses disciples à Taliesin West, dans l'immensité du désert de l'Arizona, à l'écart de voisinages gênants). Andrea Branzi pense que l'idéologie organique aux U.S.A. trouve son origine dans l'espérance, sinon la certitude d'un progrès perennel, «dans une avance messianique du capital libéral de l'homme civilisé sur le non-être peau-rouge»⁽²⁵⁾.

Si la force d'attachement de la notion d'organique en architecture à l'œuvre magistrale de Wright a favorisé sa diffusion et sa descendance — notamment dans l'œuvre de Bruce Goff et des disciples du *Taliesin Fellowship* — inversement, ce puissant lien a pu causer aussi chez certains architectes peu dociles, un refus anarchiste de sujexion à l'autorité et donc d'appartenance non seulement au lignage américain, mais, de façon plus générale, au mouvement organique lui-même. À moins qu'intervienne parfois dans cet éloignement, outre la crainte d'une cristallisation stylistique, une volonté d'affirmation d'une identité culturelle anti-américaine. Cela est particulièrement sensible dans l'œuvre d'Imre Makovecz,

colorée de culture magyare, dans les réalisations très nordiques du groupe norvégien Hus et du danois Erik Asmussen, actuellement installé en Suède, attaché depuis 1960 à la conception de projets essentiellement en relation avec des centres ou instituts anthroposophiques.

Bref, à l'écart des styles, des mouvements et de leurs codes formels, étrangers aux mouvements à la mode et surtout loin des rives arides de l'architecture robotisée, ficelée par les normes rigides, les répétitions abusives, et même l'imitation des maîtres — «quand l'imitation paraît, la beauté disparaît», proclame Bart Price⁽²⁶⁾ —, aimanté par la danse sempiternelle des dieux et des éléments, l'acte créateur organique est toujours orienté vers l'expression des mystères de la Vie, de ses rythmes, de ses métamorphoses, de ses échanges nourriciers, corporels, affectifs, spirituels. En somme, paraphrasant Sri Aurobindo, il s'agit d'un passage du stade «des vérités fermées au stade des vérités ouvertes. Une vérité comme la vie même, trop grande pour se laisser prendre au piège des points de vue, et voyant l'utilité de chaque chose, à chaque stade d'un développement infini, une vérité assez grande pour se nier elle-même»⁽²⁷⁾.

C. H.

Le métorganique

Toutes les parties d'un organisme forment un cercle. Pour cela chaque partie peut être soit le commencement, soit la fin.

Hippocrate

Mais il y a encore d'autres points de vue sur l'être organique. En se référant à la pragmatique de la communication humaine de P. Watzlawick, J. Helmick Beavin et Don D. Jackson⁽²⁸⁾, soulignons que «les systèmes organiques sont ouverts, c'est-à-dire qu'ils échangent matériaux, énergies ou informations avec leur milieu tandis que dans un système fermé il n'y a aucune immision ou émission d'énergie sous aucune forme telle que information, chaleur ou substances physiques, et par conséquent aucun changement entre ses composantes, comme c'est le cas par exemple dans une réaction chimique en récipient fermé»⁽²⁹⁾. Ainsi, «un

organisme vivant ou un corps social ne sont pas une agrégation de parties élémentaires ou de processus élémentaires, mais une hiérarchie intégrée de sous-ensembles autonomes constitués à leur tour de sous-ensembles et ainsi de suite. Donc, les unités fonctionnelles, à chaque niveau de la hiérarchie, sont pour ainsi dire à deux faces : elles agissent comme totalité quand elles sont tournées vers le bas et comme parties quand elles sont tournées vers le haut» (30). Alors, l'interaction peut être considérée comme un système et la théorie des systèmes n'est pas seulement une théorie qui concerne la biologie, l'économie et l'ingénierie, elle peut s'appliquer également au domaine de l'architecture. Selon Koestler, «il faut établir une distinction entre le raisonnement commun qui opère sur un seul plan et l'acte créatif qui agit toujours sur plusieurs plans. Dans le premier cas, on peut dire que la pensée marche dans une seule direction; dans le deuxième cas, au contraire, il s'agit d'un état transitoire à l'équilibre instable projeté dans deux directions dont le déséquilibre influence en même temps l'émotion et la pensée» (31). Et, «ce dont on ne peut parler doit être tu» (32).

Puisque la pragmatique regarde les systèmes et donc au moins une diade, en ce qui concerne l'individu et la possibilité d'être soit organique, soit créatif, nous pouvons citer ici l'hypothèse soulevée par David Cooper selon laquelle un développement psychique s'effectue par passages métanoïques (transformations mentales) de l'état eknoïque à l'antinoïa ou anōia. L'état eknoïque, qui est l'état normal de l'individu «dit normal», est le refus de tout changement (puisque l'on y est pour ainsi dire «hors de soi», de sa tête, de ses sentiments), pour passer à la paranoïa, état de maladie, il est vrai, mais où on est «à côté» de soi-même, et passer après cela à l'état de noïa ou enoïa, quand on parvient à se redécouvrir soi-même (33). L'état final, en effet pas facile à atteindre, est l'anoïa ou l'antinoïa, état d'ouverture à l'univers, état de transcendance ou de communication organique et de créativité. Ce n'est pas peu, mais c'est possible.

Il nous reste encore à aborder quelques points concernant la mécanique ondulatoire qui confirment à peu près les mêmes concepts. Le premier est que, dans une expérimentation en laboratoire, l'observation et le phénomène observé

s'influencent mutuellement. La situation est ouverte et l'échange est semblable à l'organique. Le deuxième est le principe d'incertitude d'Heisenberg aussi défini dans la théorie de la matrice S, qui n'est pas un diagramme espace-temps, mais indique une interaction dans une certaine région. La théorie de la matrice S est fondée sur des événements et non des objets, donc sur les relations et non sur les éléments. Seul le mouvement compte et la définition n'est donc possible qu'en termes de réciprocité.

En somme, aucun modèle de la réalité n'est possible, ou si des modèles de réalité sont possibles, on y trouve la faillite de toute définition contrefactuelle ce qui porte comme conséquence une relation superluminique ou bootstrap des hadrons qui sont des particules, mésons et baryons, puissamment interagissantes. Ce qui veut dire, enfin, que la matière subatomique y a une vitesse supérieure à celle de la lumière et que chaque changement qui se produit dans une région devient «connaissance» de toute la matière. Au niveau des particules, tout communique et s'échange à la vitesse de la pensée.

I. L.

NOTES

- (1) Antonin ARTAUD, *Le théâtre et son double*, Paris, 1964, p.17.
- (2) Eugenio d'ORS, *Du Baroque*, Paris, 1935.
- (3) *Friends of Kebyar* : association des amis de Bruce Goff, Portland, Oregon, USA.
- (4) Voir notamment Bruno ZEVI, *Verso un'architettura organica*, Turin, 1945 et la rubrique qu'il a rédigée à l'article «Organique (Architecture)», dans *Encyclopaedia Universalis*, France, 1986, p. 670-673.
- (5) À ce sujet, voir *Architecture d'aujourd'hui*, n° 102 (juin-juillet 1962), n° 179 (mai-juin 1975), n° 224 (décembre 1982), *L'oeil*, n° 99 (mars 1963), *Techniques & Architecture*, n° 360 (juin-juillet 1985), n° 394 (février-mars 1991), Charles JENCKS, *Current Architecture*, Londres, s.d., et Frei OTTO, *Architecture et bionique*, Denges, 1985.
- (6) *Techniques & Architecture*, n° 407 (avril-mai 1993).
- (7) Manfredo TAFURI, Francesco DAL CO, *Architecture contemporaine*, Paris, 1991, p. 142.
- (8) Wilhem WORRINGER, *Abstraktion und Einfühlung*, thèse de doctorat présentée à l'Université de Berne en 1907 et éditée l'année suivante à Munich. Traduction française, Paris, 1978.
- (9) Theodor LIPPS, *Aesthetik, Psychologie des Schönen und der Kunst*, en deux volumes, parus respectivement en 1903 à Hambourg et en 1906 à Leipzig.
- (10) Pour Lipps, l'*Einfühlung* est «la jouissance objectivée de soi», dans Wilhem WORRINGER, *op. cit.*, p. 8. On peut aussi le traduire par «empathie» ou «communication intuitive avec le monde».
- (11) D'après Wilhem WORRINGER, *op. cit.*, p. 45.
- (12) *Ibidem*, p. 43.
- (13) On trouve ces trois mots dans l'essai de Louis SULLIVAN, *The tall Office Building artistically considered*, publié en mars 1896 par la revue *Lippincott's*. Pour Louis Sullivan, le sens de cette formule est différent de celui véhiculé couramment par la notion de fonctionnalisme. La fonction n'est pas déterminée de l'extérieur par un raisonnement rationaliste, elle ne découle nullement d'une conception mécaniste. Par fonction, il faut comprendre «l'essence des choses» qui prend sans cesse forme dans la matière, suivant un processus de naissance et de croissance.
- (14) D'après Jürgen JOEDICKE, *Hugo Häring et la théorie de la construction organique*, dans *Architecture d'aujourd'hui*, n° 158 (octobre-novembre 1971) et Wolfgang PEHNT, *Expressionist architecture*, Londres, 1973, p. 202.
- (15) Bruno ZEVI, *Albert Einstein e l'architettura dispiegata*, dans *L'architettura*, n° 282, avril 1979, p. 194 et p. 195.
- (16) Charles JENCKS, *op. cit.*
- (17) Gaston BACHELARD, *La poétique de l'espace*, Paris, 1974; la maison peut être imaginée comme un être, soit un être concentré — il s'agit alors de ce que l'on pourrait nommer une «maison-visage», soit un être vertical. La verticalité est assurée par la polarité de la cave au grenier et il oppose la rationalité du toit (toutes les idées y sont claires) à l'irrationalité de la cave, à l'être obscur de la maison, «l'être qui participe aux puissances souterraines» (p. 35).
- (18) Y. SÖDERLIND, *Architecture et écologie sociale*, dans *Techniques & Architecture*, n° 407 (avril-mai 1993), p. 32-35.
- (19) Lucien KROLL, *Composants*, Bruxelles, s.d., p. 131.
- (20) Frank Lloyd WRIGHT, *The future of architecture*, New York, 1953. Traduction française : *L'avenir de l'architecture*, Paris, 1982.
- (21) Frank Lloyd WRIGHT, *L'avenir de l'architecture*, vol. 2, p. 339.
- (22) Frank Lloyd WRIGHT, *Frank Lloyd Wright : Writings and Buildings*, selected by Edgar Kaufmann and Ben Raeburn, New York, 1960, p. 294.
- (23) Dans Edward FRANK, *Pensiero organico e architettura wrightiana*, Bari, 1978, p. 127.
- (24) Frank Lloyd WRIGHT, *Frank Lloyd Wright : Writings and Buildings*, *op. cit.*, p. 278.
- (25) *Ibidem*.
- (26) Dans Edward FRANK, *op. cit.*, p. 122.
- (27) Bart PRICE, dans *Architecture d'aujourd'hui*, n° 224 (décembre 1982). Bart Price dirige une agence à Albuquerque depuis 1973. Bruce Goff était son ami. Il l'a aidé mais n'a jamais été son élève.
- (28) SATPREM, *Sri Aurobindo ou l'aventure de la conscience*, Paris, 1970, p. 98.
- (29) Paul WATZLAWICK, Janet HELMICK BEAVIN, Don D. JACKSON, *Pragmatica della comunicazione umana*, Rome, 1971.
- (30) A. D. HALL, R. E. FAGEN, «Definition of System», *General Systems Yearbook*, (1956), 1, p. 23.
- (31) Arthur KOESTLER, *The invisible writing*, New York, 1954, p. 287.
- (32) Arthur KOESTLER, *The Act of creation*, New York, 1964, p. 35.
- (33) Ludwig WITTGENSTEIN, *Tractatus Logico-Philosophicus*, Londres, 1922, p. 283.
- (34) David COOPER, *Mort de la famille*, Paris, 1972, p. 13.

L'homme et la nature comme source d'inspiration

Genèse, développement et actualité de l'architecture organique

Pieter van der Ree

Ce que nous appelons architecture organique n'est pas une question d'esthétique, de culte ou de mode, mais un véritable mouvement basé sur la profonde conviction d'une nouvelle intégrité de la vie humaine qui dans l'art, la science et la religion sont uns : forme et fonction sont considérées comme une unité. Frank Lloyd Wright

L'architecture organique est un terme qui devient populaire et de plus en plus souvent utilisé, mais c'est également un concept compliqué et controversé. Il évoque la représentation de bâtiments dont les formes vivantes s'intègrent harmonieusement à leur environnement. Il suggère quelque chose de naturel aussi bien qu'artistique et éveille le besoin d'une architecture adaptée à l'homme (Image 1). Il est surprenant de constater que ce concept est particulièrement apprécié par les non-spécialistes.

Mais c'est également un concept problématique, car contrairement à d'autres courants d'architecture il est particulièrement difficile à définir et à cerner. Les formes rondes ou «naturelles» suffisent-elles à rendre un bâtiment organique, ou bien s'agit-il plutôt de savoir dans quelle mesure la forme offre une réponse adéquate à la fonction du bâtiment ? Ces deux points de vue sont également valables et couramment évoqués pour définir cette orientation. Nous avons donc à faire à un concept ambigu qui peut être utilisé de manières les plus diverses.

C'est aussi un terme contre lequel s'opposent parfois les praticiens, parce qu'il recèle apparemment en lui une contradiction. N'est-il pas évident que l'architecture n'appartient pas au règne du vivant mais à celui de l'inanimé ? Comment donc sa conception pourrait-elle se référer à la nature vivante et même devenir elle-même organique ? Ne s'agit-il pas là d'un mensonge créé de toute pièce ou tout du moins de quelque chose d'arbitraire ?

Cette contradiction émane de notre tendance à considérer inconsciemment l'architecture comme une réalité indépendante de son contexte. Nous apprécions la plupart du temps les bâtiments en tant qu'objets autonomes pour leur intérêt esthétique ou leurs innovations techniques.

L'architecture n'existe pourtant pas hors de son contexte. Les bâtiments s'inscrivent toujours dans un ensemble de relations bien déterminées. Ils sont construits par des hommes pour un objectif spécifique et sont entretenus durant leur existence par des hommes. Les matériaux utilisés ont leur qualité propre, ils sont issus des cycles de la nature et y retourneront de nouveau après un laps de temps plus ou moins long. Si l'on prend conscience de toutes ces connexions naturelles et humaines, la contradiction disparaît immédiatement. L'architecture organique peut alors se définir comme une architecture dont la conception s'oriente vers un ensemble de relations vivantes, dans lesquelles elle s'inscrit, qu'elle cherche à servir en tant qu'organe et auquel elle donne une expression par sa forme. Une telle conception ne constitue pas un but en soi, mais un idéal vers lequel on tend afin d'enrichir la vie humaine et d'éveiller la conscience pour ces relations.

Les pionniers de l'architecture organique

L'architecture organique a émergé autour des années 1900 de sources multiples et en partie très différentes. Le point commun à tous ces pionniers c'est leur refus de retourner à des styles s'inspirant du passé (néoclassicisme, néogothique, etc....) et leur recherche pour intégrer à l'architecture les nouvelles possibilités offertes par la technique d'une manière qui soit artistiquement satisfaisante. Ils s'inspirèrent pour cela de principes issus de la nature vivante. Les

architectes et les designers devaient concevoir leurs productions pour la culture à la manière dont procède la nature, qui aboutit à des solutions à la fois intelligentes et esthétiques. L'idéal prédominant était avant tout l'unité de la forme et du contenu, de la fonction, de la construction et de l'esthétique. La nature était, pour ces pionniers, plus que l'interaction due au hasard de forces matérielles. Pour Louis Sullivan (1856-1924) et Franck Lloyd Wright (1867-1959), elle était une sorte de force vitale inhérente à l'ensemble des êtres naturels, y compris à l'homme. Pour Antoni Gaudi (1852-1926), elle était une création de Dieu auprès de laquelle on pouvait chercher conseil pour ses propres créations; et pour Rudolf Steiner, elle était la face visible d'un monde spirituel créateur.

L'homme prend également part, en tant qu'être naturel et spirituel à cette réalité pénétrée d'esprit. C'est pourquoi l'architecture ne poursuit pas seulement un objectif pratique, mais elle a également pour tâche de rendre l'homme conscient de cette relation à la partie spirituelle de la nature et de le relier à cette source. L'architecture doit donc offrir non seulement une protection pour le corps, mais aussi être une enveloppe pour l'âme et pour l'esprit. Ainsi, c'est en fin de compte la dignité de l'homme qui constitue l'origine et la finalité de toute construction organique.

L'architecture organique repose sur la conviction que l'environnement bâti n'est pas seulement l'expression d'une époque ou d'une culture, mais qu'il a également une action sur la vie extérieure et intérieure de l'être humain. L'environnement dans lequel nous vivons nous offre des potentialités bien déterminées et nous nourrit à travers un flot continu d'impressions sensibles. Celles-ci nous communiquent à leur tour des valeurs et orientent notre conscience dans une direction donnée. C'est pourquoi, le fait de grandir et plus tard de vivre dans tel ou tel environnement n'est pas indifférent.

Cette conviction est commune à tous les architectes organiques. La manière dont ils s'inspirent de la nature vivante et dont ils veulent servir le bien-être humain est cependant très diverse. Nous distinguerons dans ce domaine quatre directions principales. Les deux premières s'orientent plutôt vers la nature extérieure, les deux suivantes mettent plutôt l'accent sur la nature humaine.

La relation à la nature environnante

La première orientation est apparue à la fin du 19ème siècle aux Etats-Unis à travers les œuvres de Louis Sullivan et de Franck Lloyd Wright. Tous deux descendaient d'émigrés venus d'Irlande et du Pays de Galles. Ils avaient de par leurs origines celtes une relation forte à la nature et au paysage. Louis Sullivan découvrit que dans la nature, forme et fonction constituaient toujours une unité, et que la fonction ou l'essence d'un organisme était le véritable principe créateur et organisateur d'une forme. Cette constatation le conduisit à la formule devenue célèbre : «la forme suit la fonction» dont il fit la base de son architecture.

La relation de l'architecture au paysage occupe une place importante, en particulier dans les œuvres de Franck Lloyd Wright. Celui-ci voulait intégrer ses bâtiments en harmonie dans le milieu naturel. Tout comme la plante qui croît depuis la terre et s'ouvre à la lumière, il voulait relier ses bâtiments au site et les laisser s'ouvrir à leur environnement. Pour cela, il privilégiait souvent les matériaux naturels locaux. C'est ainsi qu'il utilisa des pierres extraites d'une carrière toute proche pour construire la célèbre maison sur la cascade, en les disposant conformément à l'orientation naturelle de leur rupture. En outre, par les façades vitrées et les balcons en porte-à-faux, il chercha à dissoudre totalement la limitation de l'espace intérieur et à créer une relation vivante entre l'intérieur et l'extérieur. La maison et son environnement devaient se féconder mutuellement (Image 3).

Cette impulsion est encore aujourd'hui essentielle pour beaucoup d'architectes organiques nord-américains. Le langage formel d'architectes tels que Bart Prince et Kendrick Bang Kellogg est certes bien plus libre et plastique que celui de Sullivan ou de Wright, mais leur conception s'oriente cependant de la même façon vers la nature environnante, elle semble même croître à partir de la morphologie du paysage (Image 2).

Constructions naturelles

La deuxième direction s'inspire aussi principalement de la nature extérieure, mais cependant d'une toute autre façon : Ce n'est pas le paysage dans son ensemble qui importe là, mais ses organismes particuliers. L'intérêt se tourne vers la formation, la construction et l'organisation des processus vivants. Comment est construite par exemple la structure portante d'un arbre ? Comment le squelette d'un animal ou d'un homme intègre-t-il les forces de la compression et de la traction ?

Les résultats de cette manière de voir apparaissent avec évidence dans les travaux d'Antoni Gaudi. Un jour qu'on lui demanda d'où il avait tiré l'inspiration pour ses colonnes ramifiées de la Sagrada Familia, il montra l'arbre qui se trouvait près de son atelier : De même que le créateur a fait ce tronc qui se ramifie en branches différencierées portant le feuillage, ainsi il avait fait se ramifier ses colonnes pour supporter la voûte du vaisseau de l'église (Image 4).

Il est frappant de remarquer que ce sont surtout des architectes et des constructeurs du sud de l'Europe qui se sont inspirés de telles constructions naturelles. Calatrava, par exemple, a beaucoup étudié les squelettes des animaux et la forme humaine. Ses carnets d'esquisses montrent que beaucoup de ses projets sont la traduction artistique et technique de principes qu'il a décelés dans la construction d'organismes (Image 5).

La relation au paysage joue un rôle plutôt secondaire chez ces architectes. La plupart placent leurs édifices comme des objets indépendants sur le site ou même vont créer de toute pièce - comme dans le cas du Planetarium de Valence - un environnement qui leur soit propre. Par contre l'intérêt pour les matériaux, leurs possibilités techniques et leur expressivité est particulièrement prononcé. Par des formes plastiques, et chez Gaudi, des colorations exubérantes, la forme d'un bâtiment est en quelque sorte amenée à la vie pour les perceptions sensibles.

La relation à l'être humain

En Europe du centre sont apparues deux autres tendances de l'architecture organique plutôt orientées sur la vie humaine que sur la nature extérieure. La première consistait à «construire à la manière d'un organe» ainsi que le préconisaient Hugo Häring (1882-1958) et Hans Scharoun (1893-1972), la seconde, c'est l'architecture anthroposophique organique de Rudolf Steiner.

Pour Häring et Scharoun, le bâtiment devait soutenir la vie humaine pratique, sociale et culturelle et servir sa fonction à la manière d'un organe. La forme d'un édifice ou d'un objet utilitaire ne devait pas être déterminée de l'extérieur, par un quelconque principe qui lui soit étranger, mais elle devait provenir de l'intérieur, de l'essence même du projet.

Ainsi il s'agissait pour Scharoun, lors de la conception de la Philharmonie à Berlin, de manifester autant que possible la musique pour l'auditeur. Pour ce faire, il plaça littéralement le musicien au cœur de l'espace (Image 6). Au contraire, les foyers qui devaient favoriser la détente, le mouvement et la rencontre spontanée sont traité librement, de manière fluide et continue autour de la salle centrale. On peut remarquer également le soin avec lequel Scharoun a cherché, dans ses projets de logements, de groupements d'habitations ou d'urbanisme, à créer des espaces pour la vie en commun en famille ou en société.

La vie intérieure de l'homme

Les projets de Rudolf Steiner ont pour point de départ l'intérêt pour la vie intérieure de l'homme. Comme dans son Anthroposophie, le principe de l'évolution prend un rôle central dans son architecture. L'évolution se déroule dans le champs de tension qui se crée entre l'être et l'apparence. Elle se caractérise par la transformation graduelle d'une forme dans la suivante. Ce principe de la «métamorphose» fut découvert par Goethe (1749-1832) lors de son étude du monde des plantes et des animaux, puis transposé par Rudolf Steiner dans l'art et dans l'architecture. Ceci est

particulièrement évident dans le projet qu'il conçut pour le premier Goetheanum, centre du mouvement anthroposophique. Le principe de ce bâtiment consiste en deux coupoles qui s'interpénètrent, représentant ainsi l'interaction du monde matériel et du monde spirituel. Dans ce champs de rencontre se joue l'évolution de l'homme et du monde. Cette évolution trouve son expression dans la métamorphose des chapiteaux et des socles, dans les peintures des coupoles et les vitraux colorés (Image 7).

Dans ses autres projets également, il a recherché des formes où les différentes parties du bâtiment se comportent entre elles comme les organes d'un même organisme vivant. Elles se métamorphosent à partir d'un motif, qui est l'expression imagée de la fonction du bâtiment (Image 8). Il voulait par de telles formes éveiller chez le visiteur une conscience des processus d'évolution et des relations spirituelles.

Il faut insister sur le fait que ces brèves caractérisations des différentes orientations et de leurs points forts ne sont nullement exclusives. Presque chacun des aspects qui a été décrit apparaît également dans les autres courants ; seulement il reste plutôt à l'arrière plan ou bien il est traité différemment. En outre, les architectes évoqués ont bien entendu connu eux-mêmes une évolution au cours de leur vie où de nouveaux aspects sont venus s'ajouter à leur point de départ originel. Bien que leurs centres de gravité soient pour chacun très différents, ils peuvent être considérés aussi comme différents aspects qui se complètent mutuellement.

Le développement ultérieur de l'architecture organique

Après une apparente disparition quasi totale de l'architecture organique dans les années 30 du 20^{ème} siècle, elle connaît une renaissance surprenante après la deuxième guerre mondiale et tout particulièrement à partir des années 70. Celle-ci ne se produisit pas seulement en Europe mais aussi en Amérique et en Australie. Cette expansion fut possible grâce à l'essor économique qui s'instaura à partir des années 60. Elle s'explique comme une réaction à l'architecture monotone et désolée des années de la reconstruction. L'architecture devait redevenir diversifiée et pleine de fantaisie, l'homme devait à nouveau être placé au centre !

Ce désir concordait très bien avec les impulsions originelles de l'architecture organique. Un grand nombre d'architectes s'inspirèrent des travaux de Wright, Steiner, Aalto et Scharoun. Ils en relièrent cependant les impulsions premières avec les traditions locales de construction, les nouvelles techniques et leurs intérêts personnels. C'est ainsi qu'apparut une nouvelle variété d'approches et de formes d'expression. Ainsi en Suède, par exemple, où Erik Asmussen (1913-1998) créa une nouvelle variante, à partir d'une inspiration anthroposophique, aux constructions traditionnelles en bois (Image 10). Ou bien en Hongrie où Imre Makovecz créa, en réaction aux immeubles en barres du communisme, une forme expressive et originale d'architecture organique reliée à l'architecture populaire hongroise (Image 11).

Des thèmes totalement nouveaux émergent également comme au Canada et en Australie de la rencontre avec les cultures indigènes : Au lieu de les réprimer comme cela se produisit souvent dans le passé, on a cherché à trouver dans le dialogue de nouvelles formes dans lesquelles leurs particularités pourraient se déployer. Les bâtiments conçus par Gregory Burgess à partir des années 90 en Australie pour différents groupes autochtones sont des exemples particulièrement réussis de fécondation mutuelle entre les cultures traditionnelles et occidentales. De par leur forme, elles s'inscrivent harmonieusement dans le paysage, mais aussi elles incarnent pour les arborigènes le mythe du lieu.

Nouveaux défis

Bien que l'architecture organique poursuive aujourd'hui encore son développement dans diverses régions du monde, on peut se demander dans quelle mesure un courant d'architecture de plus de 100 ans est-il encore d'actualité. Beaucoup d'exemples, même s'ils sont très beaux, ne sont certainement plus très actuels ou même dépassés. Mais l'idéal qui se trouve derrière et consiste à tenir compte des relations naturelles et humaines dans lesquelles s'inscrit le bâtiment et à les soutenir par l'architecture ne peut pratiquement pas être considéré comme dépassé. En réalité cette prise en compte est plus nécessaire que jamais. La nature vers laquelle s'oriente volontiers l'architecture organique est fortement menacée par la pollution de l'environnement, les liens sociaux traditionnels se sont désagrégés et la vie intérieure de l'homme est submergée par les médias, les informations et les distractions.

Au lieu de pouvoir encore longtemps se nourrir à ces sources traditionnelles, ce sont elles qui ont besoin de soins. Dans les espaces urbanisés, en particulier, le temps est mûr pour une architecture qui crée les conditions pour que naissent et se développent de nouveaux rapports vivants. Plutôt qu'une maison – comme la maison sur la cascade par exemple – merveilleusement insérée dans une nature intouchée, la tâche consisterait aujourd'hui à proposer dans les espaces urbains de nouvelles oasis écologiques comme c'est le cas pour la banque ING à Amsterdam (Image 9).

Et ceci est valable également pour la vie sociale et culturelle. Dans le domaine social, il existe également des exemples intéressants dans cette direction, où les habitants ont eux-mêmes été à l'initiative de projets et même d'ensembles d'habitations. Les processus en commun permettent de donner naissance à de nouveaux rapports sociaux comme aussi à une nouvelle responsabilité vis à vis de son propre environnement.

Cela ne veut pas dire que la conception elle-même est devenue moins importante. Les formes sont toujours l'expression directe des intentions, des sentiments et des pensées de leurs concepteurs ; elles ont aussi toujours la faculté d'éveiller un certain ressenti chez les êtres humains. Elles peuvent même considérablement participer à orienter la conscience vers ces nouvelles exigences.

Ainsi l'architecture organique me semble particulièrement apte à donner par ses formes une expression visible à la pensée en processus et en relations – ce qui est bien à la base de toute construction écologique. Elle peut mettre devant nos yeux des images d'un nouvel équilibre entre la nature et la culture, entre la technique, l'art et l'écologie ou encore - vu de façon plus intérieure - entre la pensée, le sentiment et la volonté. La question est seulement de savoir quelles intentions nous voulons placer à la base de notre environnement construit.

Nous vivons toujours plus dans un monde façonné par l'homme et dominé par la machine. Cela donne encore plus d'actualité à la question de la forme que nous lui donnons. Il s'agit là de bien considérer que notre environnement ne peut agir sur nous en nous apportant un élément vivifiant et doué d'âme que là où il est lui-même doté de vie et d'âme.

Image 1

Cage d'escalier du Gasunion Building, Groningen, Hollande, Alberts & Van Huut, 1989-1994

Image 2

Résidence Whiting, Sun Valley, Idaho, Bart Prince, 1989-91

Image 3

Maison sur la cascade, Bear Run, Pennsylvanie, Frank Lloyd Wright, 1935-39

Image 4

Coupoles de la Sagrada Familia, Barcelone, Antoni Gaudí, 1883-1926

Image 5

Planétarium de la cité des Arts et des Sciences, Valence, Espagne, Santiago Calatrava, 1991-1998

Image 6

Philharmonie de Berlin, Allemagne, Hans Scharoun, 1960-63

Image 7

Vue intérieure du premier Goetheanum, Dornach, Suisse, Rudolf Steiner, 1913-1922, Reconstitution dessinée par Albert von Baravalle

Image 8

Cheminée de la chaufferie, Dornach, Suisse, Rudolf Steiner, 1914

Image 9

Jardins suspendus sur le toit de la Banque ING, Amsterdam, Alberts & Van Huut und Copijn, 1979-1987

Image 10

Séminaire Rudolf Steiner, Järna, Suède, Erik Asmussen, à partir de 1968

Image 11

Détail de la tour de l'église St. Stephane à Szàzhalompatta, Hongrie, Imre Makovecz, 1993-96

L'ensemble des photos: P.van der Ree

Pieter van der Ree (né en 1958) travaille comme architecte indépendant en Hollande. Il est l'auteur du livre «Architecture Organique» et en charge de l'exposition itinérante : «Architecture Organique – l'Homme et la Nature comme source d'inspiration».

13 Septembre 2005

CONCEPT LISTE DES PROJETS
EXPOSITION DE L'ARCHITECTURE ORGANIC
MAMAC, Liège 2005-2006

PIONNIERS DE L'ARCHITECTURE ORGANIC

3.3.2 – AUDITORIUM BUILDING, Chicago, Louis H. Sullivan
3.3.3 – GUARANTY BUILDING, Buffalo, Louis H. Sullivan
3.3.4 – SCHLESINGER & MAYER, Chicago, Louis H. Sullivan

3.4.2 – UNITY TEMPLE, Oak Park, Frank Lloyd Wright
3.4.4 – FALLINGWATER, Bear Run, Frank Lloyd Wright
3.4.8 – GUGGENHEIM MUSEUM, New York, Frank Lloyd Wright

3.5.3 – COLONIA GUELL, Santa Coloma de Cervello, Antoni Gaudí
3.5.4 – SAGRADA FAMILIA, Barcelona, Antoni Gaudí
3.5.5 – CASA MILA, Barcelona, Antoni Gaudí
3.5.T – THÈME FORCE ET CONSTRUCTION

3.6.2 – PREMIER GOETHEANUM, Dornach, Rudolf Steiner
3.6.3 – DEUXIÈME GOETHEANUM, Dornach, Rudolf Steiner
3.6.4 – GOETHEANUM; DÉPENDANCES, Dornach, Rudolf Steiner
3.6.T – THÈME METAMORPHOSE

LA TRANSFORMATION DES MODERNES

4.2.1 - NOTRE-DAME-DU-HAUT, Ronchamp, Le Corbusier
4.3.1 – TWA TERMINAL, New York, Eero Saarinen
4.4.1 – SYDNEY OPERA HOUSE, Sydney, Jorn Utzon

4.7.1 – LE TOUR EINSTEIN, Potsdam, Erich Mendelsohn
4.8.1 – GUT GARKAU, Pönnitz, Hugo Häring

4.5.4 – ROMEO ET JUILA, Stuttgart, Hans Scharoun
4.5.5 – ÉCOLE, Marl, Hans Scharoun
4.5.7 – PHILHARMONIE, Berlin, Hans Scharoun und Edgar Wisniewski

4.6.5 – MEUBLES ET VASES, Alvar Aalto
4.6.6 – ÉGLISE VUOKSENISKA, Imatra, Alvar Aalto
4.6.7 – FINLANDIAHALLE, Helsinki, Alvar Aalto

L'ARCHITECTURE ORGANIC MONDIALE

- ✗ 5.1.5 – ÉCOLE RUDOLF STEINER, Salzburg, bpr (107) -OK.
- ✗ 5.2.1 – STADE OLYMPIQUE, München, Benisch & Partner und Frei Otto 100 -OK-
- ✗ 5.2.4 – MAISONS FRANKELUFER, Berlin, Baller & Baller 106 -OK-
- ✗ 5.2.6 – CENTRE ANTHROPOSOPHIQUE, Kassel, Portus-Bau 107 -OK
- ✗ 5.2.7 – QUARTIER BIOSOLAR, Stuttgart-Zuffenhausen, Joachim Eble Architektur 108 -OK
- ✗ 5.2.8 – WELEDA, Schwäbisch Gemünd, bpr architektur und design
- ✗ 5.3.2 – SIÈGE BANQUE ING, Amsterdam, Alberts & Van Huut 107 -OK
- ✗ 5.3.3 – SIÈGE GASUNIE, Groningen, Albert & Van Huut 107 -OK

5.3.5 - ÉGLISE DE LA COMMUNAUTÉ DU CHRIST, Alkmaar, ORTA Atelier

⊗ 5.3.7 - MAIRIE, Zuthen, Rau & Partners *OK 132*

129

- ⊗ nouv. 5.4.1 - MAISON SCULPTURE, Liège, Jacques Gillet *Js l'expo*
⊗ 5.4.2 - MAISON SCHEPENS, Heide-Kalmthout, Sfragis *OK 137*
⊗ 5.4.4 - MAISON HERBECQ, Liège, Bernard Herbecq *OK 142*
? nouv. 5.4.5 - MAISON ???, Yves Delhez *Yves Delhez*
⊗ 5.4.6 - ÉTABLE, Aywaille, Eric Furnemont *OK 144*
⊗ 5.4.7 - MAISON CHAUMONT, Mormont, Henri Chaumont und Francoise Lesage *OK*
nouv. 5.4.8 - ECOLE DE ZONNEWIJZER, Leuven, *(David Cunig) Flaminia (?)*

maison sculpture
maquette ?

- ⊗ 5.5.1 - COLLÈGE DE CERCY LE HAUT, Ricardo Porro et Renaud de La Noue *OK*
⊗ 5.5.4 - TGV GARE SAINT-EXUPERY, Lyon, Santiago Calatrava *OK*
⊗ 5.5.5 - CIUDAD DE LAS ARTES Y DE LAS CIENCIAS, Valencia, Santiago Calatrava *OK*

- 5.6.1 - CHAPELLE DE LA RÉVÉLATION, Budapest, Imre Makovecz
5.6.2 - CENTRE DE L'ÉDUCATION DE LA NATURE, Visegrad, Imre Makovecz
⊗ 5.6.3 - ÉGLISE CATHOLIQUE, Paks, Imre Makovecz
⊗ 5.6.5 - VIGNOBLE, Dezso Ekler *OK 208*
⊗ 5.6.7 - MAISON ET BUREAU, Budapest, Ervin Nagy *(?)*

26/36

- ⊗ 5.7.3 - MANTANIEMI, Helsinki, Reima Pietila
⊗ 5.7.5 - SEMINAIRE RUDOLF STEINER, Järna, Erik Asmussen *OK 151 or 152/153*
⊗ 5.7.7 - ECOLE RUDOLF STEINER, Stavanger, Arbeidsgruppen Hus *OK 158*
⊗ 5.8.4 - ÉGLISE DE BOTTON, Botton Village, Camphill Architects *OK*

- ⊗ 5.9.1 - MUSÉE DE LA CIVILISATION DU CANADA, Hull, Douglas Cardinal *OK*
⊗ 5.9.4 - RÉSIDENCE WHITING, Sun Valley, Bart Prince *OK*
⊗ 5.9.7 - DESERT HOUSE, High Desert, Kendrick Kellogg *OK*
⊗ 5.9.8 - CASA ORGANICO, Mexico, Javier Senosian *OK*

- ⊗ 5.11.3 - CENTRE CULTUREL ULURU-KATA TJUTA, Gregory Burgess *188/189 OK*
5.11.4 - COLLÈGE DE THEOLOGIE CATHOLIQUE, Melbourne, Gregory Burgess
5.11.6 - ÉCOLE RUDOLF STEINER DE LITTLE YARRA, Johannes G. Schuster

- ⊗ 5.12.1 - SEKEM, Portus-Bau *OK*

Chiesa di Francesco?
Flaminia

TENDANCES ACTUELLES

- 6.1.0 - BÂTIR ECOLOGIQUE
6.2.0 - BÂTIR SAINEMENT
6.3.0 - ESPACE POUR LA FORMATION COMMUNAUTAIRE
6.4.0 - SENSATIONS ET EXPÉRIENCES (ERLEBNISWERTEN ?)
6.5.0 - IDENTITÉ CULTURELLE
6.6.0 - BÂTIR INTEGRAL ET INTERDISCIPLINAIRE

→ Peter → Conférence - eab / M. d'introduction
Woch/Eloge

entre 500
et 1000 bâches

+ 1000 orgueilleux // (maquette)

→ maquette grande, orgueilleuse

→ Orgueilleuse ?
6. l'âge de l'expansion -

Calme, pacifique, etc.